

Juillet 2022

BURGUIN Eva  
SELLIN Vanessa

# Projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

## Etat des connaissances et synthèse des enjeux de conservation pour la flore vasculaire



# Projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

## Etat des connaissances et synthèse des enjeux de conservation pour la flore vasculaire

Juillet 2022

**Rédaction :**

BURGUIN Eva – Conservatoire botanique national de Brest

**Cartographie :**

SELLIN Vanessa – Conservatoire botanique national de Brest

**Relecture :**

HARDEGEN Marion – Conservatoire botanique national de Brest

**Rapport commandité par :**

Région Bretagne

**Photographie de couverture :**

Vue sur la Pointe des Grands Nez, Saint-Coulomb (Gaëtan Masson, CBN Brest, 2014)

**Ce document doit être référencé comme suit :**

Burguin E., Sellin V., 2022. *Projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude. Etat des connaissances et synthèse des enjeux de conservation pour la flore vasculaire*. Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 74 p.

## Sommaire

INTRODUCTION .....	3
I. MÉTHODE .....	4
I.1 Présentation du site d'étude .....	4
I.2 Recueil et synthèse des données disponibles sur la flore vasculaire .....	4
I.3 Référentiel taxonomique utilisé .....	5
I.4 Synthèse des informations floristiques par commune .....	5
I.5 Définition des espèces à enjeux .....	5
I.6 Fiches de présentation des espèces à forte valeur patrimoniale.....	7
II. RÉSULTATS ET ANALYSE.....	8
II.1 Etat des connaissances .....	8
II.2 Les espèces exotiques envahissantes .....	10
II.3 Flore à forte valeur patrimoniale.....	12
II.3.1 Taxons à forte valeur patrimoniale identifiés sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude .....	12
II.3.2 Répartition des taxons à forte valeur patrimoniale sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude.....	21
II.3.3 Fiches de présentation des espèces à enjeu de conservation « majeur » et « très fort » .....	22
III – CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	76
ANNEXES .....	78

## INTRODUCTION

---

Le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude couvre un vaste territoire. Il s'étend du littoral de la côte d'Emeraude jusqu'aux marais de Dol et le long de la vallée de la Rance (**Figure 1**). Comprenant un ensemble de communes littorales et intérieures, de paysages diversifiés et d'une grande diversité d'habitats naturels et semi-naturels, ce territoire est connu pour abriter un patrimoine naturel de grande valeur et en particulier, des stations de plantes à forte valeur patrimoniale, protégées ou non. Certaines de ces espèces présentent un fort enjeu de conservation à l'échelle départementale, régionale voire nationale.

Ce document actualise le diagnostic réalisé en 2014 (Bougault *et al.*, 2014). Il est motivé par une amélioration de la connaissance dans le périmètre du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude grâce à des prospections de terrain réalisées par le personnel du CBN de Brest et son réseau de bénévoles ainsi que par les agents de COEUR Emeraude. Dans le même temps, les outils du Conservatoire botanique ont été améliorés et permettent une meilleure analyse de ces données.

Le présent diagnostic actualise l'état des connaissances de la flore vasculaire du territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, avant de mettre en évidence les enjeux liés à la présence d'espèces rares et menacées.



localisation des zones d'inventaire à l'échelle du 1/25 000<sup>e</sup>, ou au 1/5 000<sup>e</sup>, voire pointage GPS de données de localisation d'espèces ;

- Soit d'informations (avec ou sans contours digitalisés) provenant du dépouillement de **sources bibliographiques**. L'échelle du recueil est également variable ;
- Soit de suivis d'espèces réalisés selon le protocole « **Suiviflore** » dans le cas de suivi de stations d'espèces à forte valeur patrimoniale : géolocalisation précise de la station d'espèce (au GPS ou sur orthophotographie) et renseignement d'informations concernant les effectifs, la surface de la station, l'écologie et la biologie de l'espèce, les menaces ou atteintes constatées, l'évaluation de l'état de la station/population, etc.

Sont pris en compte les inventaires dont la surface est incluse au moins à 30% sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude. La liste des observateurs ayant participé aux inventaires et aux suivis, ainsi que les sources bibliographiques prises en compte figurent en **annexe 1**.

### I.3 Référentiel taxonomique utilisé

La nomenclature des taxons suit le référentiel du CBN de Brest (R.N.F.O., consultable en ligne : [www.cbnbrest.fr/rnfo/](http://www.cbnbrest.fr/rnfo/)). Les correspondances avec le référentiel taxonomiques national (Taxref v12) sont établies dans les restitutions.

### I.4 Synthèse des informations floristiques par commune

Un croisement géographique des données disponibles dans les bases de données du Conservatoire botanique avec les périmètres de chaque commune a été effectué. Ce croisement permet de connaître le nombre d'observations floristiques par commune et d'établir une liste des taxons présents dans chaque commune (une observation = un taxon noté dans un inventaire donné).

Il peut arriver que des zones d'inventaire intersectent les limites communales. Dans le cadre du présent bilan, les zones d'inventaires présentes dans plusieurs communes sont rattachées à la commune sur laquelle la surface de la zone d'inventaire est la plus importante.

La synthèse des données permet de mettre en avant les communes les mieux connues et les plus riches d'un point de vue floristique. Elle permet par ailleurs d'obtenir des informations sur l'actualité des inventaires.

### I.5 Définition des espèces à enjeux

#### Flore à forte valeur patrimoniale

La définition des espèces à enjeu de conservation est réalisée selon la méthode d'analyse du CBN de Brest (Hardegen & Quéré, 2019). Cette méthode tient compte du degré de menace d'une espèce en France et en Bretagne (Listes UICN Bretagne et UICN France métropolitaine), des statuts de protection nationale et régionale et de la responsabilité de la Bretagne pour la conservation de l'espèce en France. La méthode classe les espèces en « enjeu de conservation majeur, très fort, fort, réglementaire ».

#### Listes de référence prises en compte :

- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)
- Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale. NOR : ENVN8700161A
- UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN France, 32 p., <https://uicn.fr/liste-rouge-flore/>

- Quéré E., Magnanon S., Brindejone O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p., 3 annexes.
- Magnanon S., 1993 - *Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain*. E.R.I.C.A., 4 : 1-22.

#### Méthode d'évaluation (schéma) :

Représentativité	Catégorie Listes rouges France et/ou Bretagne (prise en compte : catégorie la plus élevée)						
	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD
5	Non revu	Enjeu majeur			Enjeu très fort	Pas d'enjeu particulier	
4					Enjeu très fort		
3		Enjeu fort					
2			Enjeu fort				
1		Enjeu fort					

**Légende :**  
 Statuts listes rouges Bretagne et France :  
**CR** : en danger critique ; **EN** : en danger ; **VU** : vulnérable ; **NT** : quasi menacé, **LC** : non menacé, **DD** : données insuffisantes  
 Représentativité (% mailles Bretagne / France) :  
**1** : <5% ; **2** : 5-10% ; **3** : 10-20% ; **4** : 20-30% ; **5** > 30%

La catégorie « **taxons à enjeu de conservation majeur** » regroupe ainsi les taxons à la fois rares et menacés (catégories CR (et CR\*), EN et VU des listes rouges France et Bretagne) et fortement représentés en Bretagne (plus de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne).

La catégorie « **taxons à enjeu de conservation très fort** » comprend :

1. les taxons rares et menacés (catégories CR (et CR\*), EN et VU des listes rouges France et Bretagne), moins fortement représentés en Bretagne (moins de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne) ;
2. les taxons évalués « quasi menacés » (Listes rouges France et Bretagne) et fortement représentés en Bretagne (plus de 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne).

La catégorie « **taxons à enjeu de conservation fort** » regroupe tous les autres taxons évalués « quasi menacés » (Listes rouges France et Bretagne).

Pour les espèces protégées ne relevant pas d'un enjeu de conservation lié à leur statut de menace sur une des listes rouges récentes, il est proposé de les regrouper dans une catégorie « **4 - Enjeu réglementaire** ».

Par ailleurs, une cinquième catégorie rassemble les taxons ne répondant pas aux critères précédents mais figurant sur la liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993). En effet, cette liste, rédigée sur la base des connaissances disponibles au début des années 1990, mériterait d'être réactualisée. En l'attente d'une nouvelle évaluation, les espèces présentes dans cette liste élaborée à l'échelle du Massif armoricain, restent intéressantes à considérer, d'autant qu'elles se développent souvent dans des habitats menacés. Cette catégorie est intitulée : **5 - Autres taxons intéressants**.

#### **⚠ Interprétation des taxons classés en « enjeu de conservation très fort » :**

*Cette catégorie regroupe des taxons rares et menacés en Bretagne, mais pouvant être abondantes ailleurs en France et des taxons seulement « quasi-menacés » en Bretagne, mais qui sont rares ailleurs en France et pour lesquels la Bretagne a une forte responsabilité car elle en abrite plus des 30% des occurrences. Il conviendra de tenir compte des raisons justifiant le classement dans cette catégorie lorsqu'il s'agira de définir des actions en faveur de leur conservation.*

## **Flore exotique envahissante**

La synthèse identifie également les **espèces exotiques envahissantes** (plantes « invasives ») présentes sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude. La liste de référence utilisée pour l'identification des espèces invasives est :

- Quéré E., Geslin J., 2016 - *Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne*. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Conservatoire botanique national de Brest, 27 p. + annexes

## **I.6 Fiches de présentation des espèces à forte valeur patrimoniale**

Les **taxons à enjeu de conservation** identifiés sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude sont présentés dans les pages 22 à 74. Les taxons des catégories à enjeu de conservation « majeur » et ayant été observés au moins une fois depuis l'an 2000, font l'objet d'une **fiche de présentation détaillée**, présentant :

- Le Nom du taxon (R.N.F.O et Taxref v12) ;
- Une brève description du taxon ;
- Ses statuts de protection et ses statuts de rareté et menace ;
- Son écologie ;
- Sa répartition internationale à régionale ;
- Une carte de sa répartition à l'échelle nationale (SI Flore du réseau des CBN, consultable en ligne : <http://siflore.fcbn.fr/>) ;
- Une carte de sa répartition à l'échelle du territoire de projet de Parc naturel régional Rance – Côte d'Emeraude et son indice de représentativité ;
- L'état de conservation des stations présentes sur le territoire ;
- Des informations sur les atteintes et menaces qui affectent le taxon.

Les taxons des catégories à enjeu de conservation « **très fort** » font l'objet d'une fiche plus succincte : nom du taxon (R.N.F.O et Taxref 12) ; brève description du taxon ; statuts de protection et statuts de rareté et de menace ; écologie ; carte de répartition nationale (<http://siflore.fcbn.fr/>) et carte des communes du territoire projet du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude où le taxon est présent (au moins une observation depuis l'an 2000).

Les autres taxons à enjeu (« **fort** », « **réglementaire** » et « **autres taxons intéressants** ») ne font pas l'objet de fiche de présentation et sont simplement listés dans le **tableau 2** page 13 à 18.

## II. RESULTATS ET ANALYSE

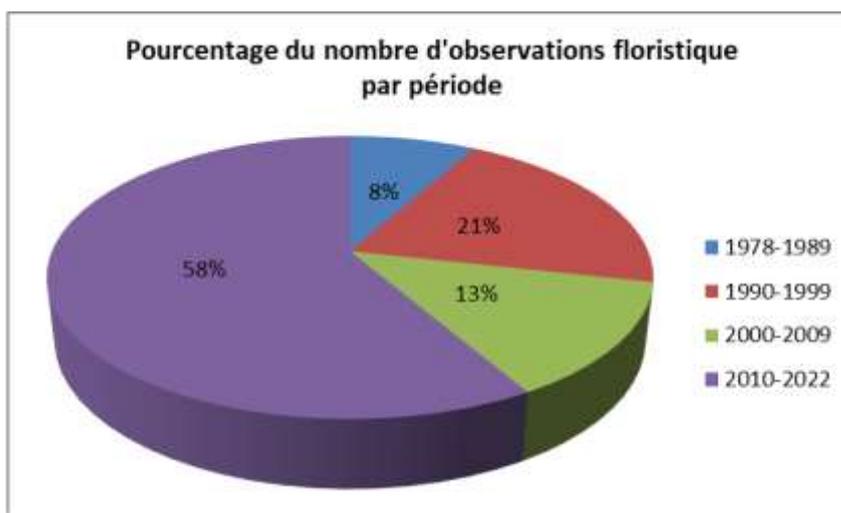
### II.1 Etat des connaissances

Les données floristiques disponibles pour le territoire du Parc couvrent une période de 1866 à 2020. Au total, la base de données Calluna recense 1 623 taxons de flore vasculaire sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude. Le bilan s'appuie sur 90 564 observations floristiques recueillies par le CBN de Brest et son réseau de correspondants bénévoles et de partenaires et intégrées à la base de données Calluna du Conservatoire botanique, toutes périodes confondues, soit :

- 84 572 observations issues de 3 541 inventaires localisés précisément ;
- 5 992 données à l'échelle communale (essentiellement des données issues de la bibliographie).

La grande majorité des données issues d'inventaires rattachées à des localisations précises sont récentes (**Figure 2**) : plus de 90% des observations sont postérieures à 1990 (soit 77 746 observations), 58% postérieures à 2010 (soit 49 334 observations).

Le nombre important de données récoltées à partir de 1990 s'explique par le lancement, en 1992, de l'inventaire permanent de la flore vasculaire. Destiné à améliorer les connaissances de la répartition de la flore vasculaire à l'échelle du Massif armoricain, l'inventaire permanent, initié et coordonné par le CBN de Brest, s'appuie sur un grand nombre de correspondants bénévoles ou professionnels de l'environnement. A ce jour, 141 observateurs ont ainsi fourni des données sur le territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude dans le cadre de cet inventaire permanent (voir **annexe 1**).



**Figure 2** : Pourcentage du nombre d'observations floristiques issues d'inventaires localisés précisément par période sur le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Les observations d'origine bibliographique sont issues du dépouillement de 65 références (voir **annexe 1**), correspondant essentiellement à des rapports d'études et des articles scientifiques.

Depuis la publication des atlas floristiques départementaux (Diard, 2005 ; Philippon, Prelli & Poux, 2006) et la mise en place d'un outil de saisie en ligne et d'un portail de porter à connaissance mis à jour en continu ([www.cbnbrest.fr/eCalluna](http://www.cbnbrest.fr/eCalluna)), on constate une forte dynamique du réseau contribuant à l'inventaire de la flore de Bretagne. Le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude a également profité d'inventaires réalisés par les botanistes salariés du CBN de Brest, soutenus par la Région Bretagne et les Départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Les botanistes de COEUR Emeraude ont également fortement contribué à l'amélioration des connaissances de la flore en transmettant leurs observations floristiques au CBN de Brest. **En résulte une amélioration importante des connaissances de la flore au cours des 10 dernières années et depuis le lancement du projet de Parc naturel régional.**

La flore du territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude en quelques chiffres clés :

- ❖ 1623 taxons observés toute période confondue ;
- ❖ 1436 taxons observés depuis 2000 ;
- ❖ 187 taxons non revus depuis 2000, dont 64 taxons à forte valeur patrimoniale.

Dans les cartes qui suivent, sont prises en considération les données postérieures à 1990 (les données antérieures à 1990 n'étant généralement pas reliées à des données de localisation précises).



Figure 4 : Localisation des secteurs prospectés

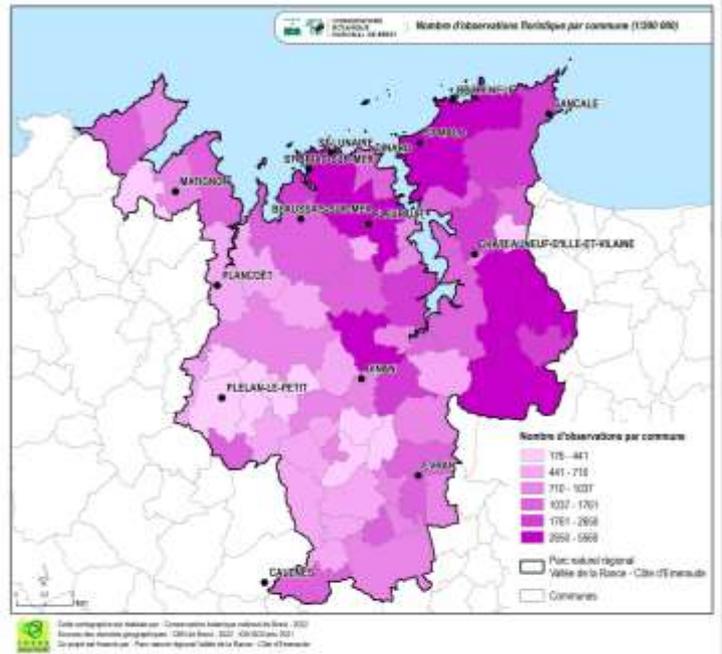


Figure 3 : Nombre d'observations par commune

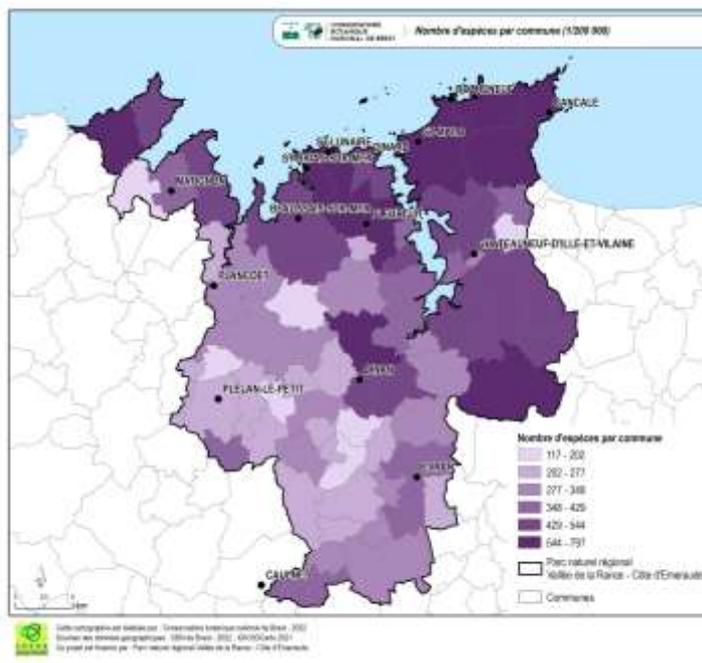


Figure 5 : Nombre de taxons par commune

Les cartes de la **Figure 4** et de la **Figure 3** montrent que la connaissance du territoire est relativement bonne, mais hétérogène. Les communes les plus prospectées sont Mesnil-Roc'h (5560 observations), légèrement devant Saint-Coulomb (4961 observations) et Plerguer (4882 observations), celles les moins prospectées sont Vildé-Guingalan (176 observations) et Pléboulle (201 observations).

Les communes littorales et les communes de l'intérieur abritant des milieux naturels diversifiés sont globalement plus prospectées que les communes dominées par les terrains agricoles, urbains et péri-urbains. Elles sont en effet plus attractives pour les botanistes qui sont à la recherche d'espaces propices à l'observation d'une flore naturelle diversifiée et de prospections dans des paysages peu influencés par l'activité humaine. Les sites protégés font également plus souvent l'objet d'études et de suivis, notamment dans le cadre de l'élaboration de documents de gestion.

Il existe une forte corrélation entre la pression d'inventaire et le nombre de taxons par commune (**Figure 3** et **Figure 5**). La taille des communes influe également sur la diversité observée : elle est plus importante sur les communes étendues. Il est ainsi difficile d'identifier facilement les communes les plus diversifiées floristiquement : la diversité floristique de certaines communes peu prospectées est probablement sous-évaluée (Vildé-Guingalan, Pléboulle, Saint-Guinoux, Saint-Michel-de-Plélan, Saint-Carné...).

Malgré ce biais lié à un niveau de connaissances inégal à l'échelle du territoire, il est possible de **confirmer une forte diversité floristique des communes littorales** (Saint-Coulomb, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Saint-Briac-sur-Mer), **mais aussi de certaines communes de l'intérieur** (Mesnil-Roc'h, Taden).

## II.2 Les espèces exotiques envahissantes

La synthèse des données permet de dresser la liste des plantes exotiques envahissantes du territoire : 22 espèces végétales classées « invasives avérées » et 22 espèces classées « invasives potentielles » pour la Bretagne ont été recensées (**Tableau 1**, page suivante).

**Tableau 1 : Liste des espèces exotiques envahissantes observées sur le territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude**

Espèces (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Nom français	Biotope(s) préférentiel(s)
<b>Invasive avérée</b>		
<i>Allium triquetrum</i> L.	Ail à trois angles	Bords de routes littorales
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolle fausse-filicule	Milieux aquatiques
<i>Baccharis halimifolia</i> L.	Séneçon en arbre	Zones humides du littoral
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillé	Berges des cours d'eau
<i>Carpobrotus acinaciformis / edulis</i>	Griffe de sorcière	Dunes et falaises littorales
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa	Pelouses humides, marais, fossés, berges de cours d'eau et terrains perturbés
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Crassule de Helm	Rives d'étangs et milieux aquatiques
<i>Egeria densa</i> Planch.	Egérie dense	Milieux aquatiques
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya	Ripisylves, berges de cours d'eau, fossés, talus humides, friches humides
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand lagarosiphon	Eaux stagnantes et à faible courant
<i>Lathyrus latifolius</i> L.	Pois vivace	Littoral
<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier-sauce	Landes et pelouses littorales
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule	Milieux aquatiques
<i>Ludwigia uruguayensis</i> (Cambess.) H.Hara [syn. <i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet]	Jussie à grandes fleurs	Milieux aquatiques, berges exondables, prairies humides
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle aquatique	Milieux aquatiques
<i>Polygonum polystachyum</i> C.F.W.Meissn. [syn. <i>Koenigia polystachya</i> (Wall. ex Meisn.) T.M.Schust. & Reveal, 2015]	Renouée à nombreux épis	Berges de rivières, bord de routes, terrains perturbés
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier palme	Forêts
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Berges des cours d'eau et terrains perturbés
<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtková	Renouée de Bohême	Berges des cours d'eau et terrains perturbés
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron pontique	Berges des cours d'eau, ripisylves
<i>Senecio cineraria</i> DC. [syn. <i>Jacobaea maritima</i> (L.) Pelsér & Meijden, 2005]	Cinéraire maritime	Landes
<i>Spartina x townsendii</i> H.Groves & J.Groves var. <i>anglica</i> (C.E.Hubb.) Lambinon & Maquet [syn. <i>Spartina anglica</i> C.E.Hubb.]	Spartine anglaise	Vases salées
<b>Invasive potentielle</b>		
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Érable sycomore	Forêts
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante glanduleux	Grèves des rivières, ripisylves
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie à feuilles d'armoise	Terrains perturbés : cultures, chantiers, bord de route, friches, zones d'étiage des cours d'eau
<i>Anthemis maritima</i> L.	Anthémis maritime	Pelouses aéro-halines et dunes
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Arbre aux papillons	Terrains perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, terrains abandonnés...)
<i>Claytonia perfoliata</i> Donn ex Willd.	Claytonia perfoliée	Berges des cours d'eau, milieux frais et humides, tourbières
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne.	Cotonéaster horizontal	Lieux rocailleux, pelouses, lisières sèches
<i>Crocsmia x crocosmiiflora</i> (Lemoine) N.E.Br.	Crocsmia à fleurs de crocsmia	Berges des cours d'eau
<i>Datura stramonium</i> L. subsp. <i>stramonium</i>	Stramoine	Berges exondées des cours d'eau, champs, friches et terrains vagues, décombres
<i>Elaeagnus angustifolia</i> L.	Arbre de paradis	Habitats rivulaires, berges des cours d'eau
<i>Epilobium adenocaulon</i> Hausskn. [syn. <i>Epilobium ciliatum</i> Raf.]	Épilobe cilié	Lisières fraîches
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase	Lisières fraîches
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Balsamine de Balfour	Ripisylves, berges de cours d'eau, fossés, talus humides, milieux anthropisés
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv.	Alysson maritime	Lisières fraîches
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge commune	Berges des rivières, forêts alluviales
<i>Petasites fragrans</i> (Vill.) C.Presl [syn. <i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López, 1986]	Pétasite odorant	Berges de cours d'eau, mares et ruisseaux
<i>Petasites hybridus</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb. subsp. <i>hybridus</i>	Pétasite hybride	Bords de rivière, bords de route et de chemin
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem.	Buisson ardent	Ripisylves, berges des cours d'eau
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Forêts
<i>Rosa rugosa</i> Thunb.	Rosier rugueux	Dunes
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon du Cap	Terrains perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, terrains abandonnés...)
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Yucca superbe	Dunes

## II.3 Flore à forte valeur patrimoniale

### II.3.1 Taxons à forte valeur patrimoniale identifiés sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

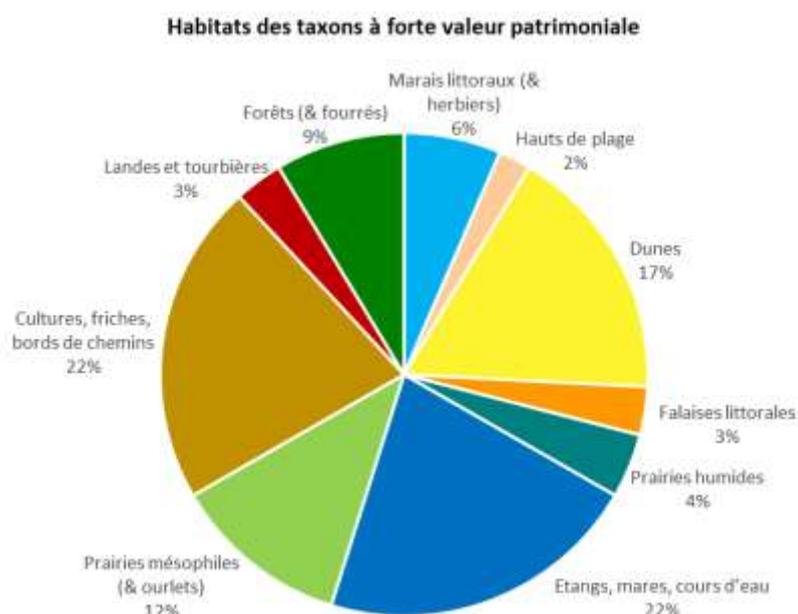
Le territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude présente un nombre important de taxons de flore vasculaire à forte valeur patrimoniale (**Tableau 2**). Depuis 2000, 138 taxons à enjeu de conservation ont été observés (découverts ou confirmés) sur le territoire, parmi lesquels 84 taxons présentent un enjeu « fort », « très fort » ou « majeur ». Le **Tableau 3**, page suivante, dresse le bilan de ces espèces et les présente par catégorie d'enjeu de conservation, puis par ordre alphabétique.

Le **Tableau 4**, page 18, liste les 65 taxons à enjeu de conservation qui n'ont pas été revu récemment sur le territoire. Il présente également les taxons par catégorie d'enjeu de conservation, puis par ordre alphabétique.

**Tableau 2 :** Nombre de taxons à forte valeur patrimoniale présents sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

	Nombre de taxons observés sur le territoire, selon la période :	
	Toutes dates confondues	Depuis 2000
1-Enjeu majeur	3	2
2-Enjeu très fort	97	45
3-Enjeu fort	46	37
4-Enjeu réglementaire	13	13
5-Autres espèces intéressantes	44	41
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>138</b>

Les taxons à forte valeur patrimoniale présents sur le territoire sont majoritairement liés au littoral, aux zones et aux milieux agricoles (prairies mésophiles et cultures/friches) (**Figure 6**). Les taxons des « cultures, friches et bords de chemins » sont pour la majeure partie des plantes messicoles. Sur le territoire d'étude, ces taxons ne se rencontrent pas uniquement dans les cultures de céréales, mais souvent dans des terrains vagues ou des sites littoraux rudéralisés, sur des sols riches en calcaire (par exemple *Centaurea calcitrapa*, *Lepidium campestre*, *Lithospermum officinale*).



**Figure 6 :** Répartition des taxons à forte valeur patrimoniale en fonction de leurs biotopes préférés (le graphique ne tient compte que des taxons à enjeu de conservation majeur, très fort et fort)

**Tableau 3** : Liste des taxons présentant des enjeux de conservation observés après 2000

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<b>1 - Enjeu de conservation majeur</b>							
<i>Polygonum oxyspermum</i> C.A.Mey. & Bunge ex Ledeb. subsp. <i>raii</i> (Bab.) D.A.Webb & Chater [syn. <i>Polygonum raii</i> Bab.]	2020		NT	VU	Nationale	anx1	Laisses de mer
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv. var. <i>zetlandica</i> (Compton) Kerguelen	2000			VU		anx1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<b>2 - Enjeu de conservation très fort</b>							
<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton [syn. <i>Orchis anthropophora</i> (L.) All.]	2011		LC	EN		anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv.	2019		LC	VU			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Arabis glabra</i> (L.) Bernh. [syn. <i>Turritis glabra</i> L.]	2007		LC	VU		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Arctium lappa</i> L.	2020		LC	VU			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Asplenium onopteris</i> L.	2003 [1980-2004]		LC	EN		anx1	Forêts
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh.	2019		LC	EN		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	2019		LC	VU		anx1	Forêts
<i>Centaurea calcitrapa</i> L.	2000		LC	VU		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Centaurea scabiosa</i> L.	2021		LC	VU		anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>arvense</i>	2019		LC		Bretagne	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Cirsium acaule</i> Scop. [syn. <i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop.]	2014		LC	EN		anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl [syn. <i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl ex Roem. & Schult.]	2019	anx 2 et anx 4	NT	NT	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Deschampsia setacea</i> (Huds.) Hack. [syn. <i>Aristavena setacea</i> (Huds.) F.Albers & Butzin]	2019		NT	NT		anx1	Prairies humides oligotrophes
<i>Elatine macropoda</i> Guss.	2018		NT	CR*		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Epipactis neerlandica</i> (Verm.) Devillers-Tersch. & Devillers [syn. <i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz subsp. <i>neerlandica</i> (Verm.) Buttler]	2020		LC	CR			Dunes et rivages sableux
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf.	2020		LC	VU		anx2	Dunes et rivages sableux
<i>Euphorbia platyphyllos</i> L.	2020		LC	VU		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br.	2012		LC	VU		anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill. subsp. <i>Nummularium</i> [syn. <i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.]	2014		LC	VU	Bretagne	anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Hyoscyamus niger</i> L.	2019		LC	VU			Cultures, friches, bords de chemins

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Hypericum montanum</i> L.	2019		LC	VU		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank	2014		LC	VU			Dunes et rivages sableux
<i>Lathraea squamaria</i> L.	2017		LC	EN		anx1	Forêts
<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br.	2003 [1980-2004]		LC	EN			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Limonium ovalifolium</i> (Poir.) Kuntze	2017		LC	NT	Bretagne	anx1	Marais salés
<i>Lithospermum officinale</i> L.	2020		LC	VU		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Myriophyllum verticillatum</i> L.	2003		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Onopordum acanthium</i> L. subsp. <i>acanthium</i> [syn. <i>Onopordum acanthium</i> L. ]	2019		LC	VU			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Plantago media</i> L.	2002		LC	VU		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Potamogeton lucens</i> L.	2021		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Potamogeton obtusifolius</i> Mert. & W.D.J.Koch	2020		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schltr. [syn. <i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schltld.]	2019		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Potentilla tabernaemontani</i> Asch. [syn. <i>Potentilla verna</i> L.]	2020		LC	VU		anx2	Dunes et rivages sableux
<i>Puccinellia distans</i> (L.) Parl. subsp. <i>distans</i> [syn. <i>Puccinellia distans</i> (Jacq.) Parl. subsp. <i>distans</i> ]	2017		DD	EN			Marais salés
<i>Ranunculus arvensis</i> L.	2000		LC	EN			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Ranunculus lingua</i> L.	2007		VU	LC	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Rosa agrestis</i> Savi	2017		LC	VU			Fourrés
<i>Rumex rupestris</i> Le Gall	2018	anx 2 et anx 4	LC	NT	Nationale	anx1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Salvia pratensis</i> L.	2014		LC	EN		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Saxifraga granulata</i> L. subsp. <i>granulata</i> [syn. <i>Saxifraga granulata</i> L.]	2015		LC	VU		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Sedum rubens</i> L. subsp. <i>rubens</i> [syn. <i>Sedum rubens</i> L.]	2020		LC	VU		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Selinum broteri</i> Hoffmanns. & Link	2001		NT	NT		anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Seseli annuum</i> L. subsp. <i>annuum</i>	2016		NT		Bretagne	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Tordylium maximum</i> L.	2015		LC	VU		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<b>3 - Enjeu de conservation fort</b>							
<i>Agrimonia procera</i> Wallr.	2012		LC	NT		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.	2019		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth	2020		LC	NT			Prairies humides

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Calendula arvensis</i> L.	2001		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Carex hostiana</i> DC.	2018		LC	NT			Prairies humides oligotrophes
<i>Carex strigosa</i> Huds.	2019		LC	NT		anx2	Forêts
<i>Centaurea cyanus</i> L. [syn. <i>Cyanus segetum</i> Hill]	2021		LC	NT		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Ceratophyllum submersum</i> L. subsp. <i>submersum</i> [syn. <i>Ceratophyllum submersum</i> L.]	2019		LC	NT		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.	2018		NT	NT	Reg BZH	anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Cyperus fuscus</i> L.	2021		LC	NT		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó subsp. <i>incarnata</i>	2009		NT			anx2	Dunes et rivages sableux
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó	2019		NT	NT		anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult.	2016		LC	NT		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult.	2020		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	2019		NT	LC			Dunes et rivages sableux
<i>Galeopsis segetum</i> Neck.	2015		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Gastrium ventricosum</i> (Gouan) Schinz & Thell.	2019		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	2021		LC	NT		anx2	Landes et tourbières
<i>Helleborus viridis</i> L. subsp. <i>occidentalis</i> (Reut.) Schiffn.	2005			NT		anx2	Forêts
<i>Isopyrum thalictroides</i> L.	2021		LC	NT		anx1	Forêts
<i>Lathyrus sylvestris</i> L.	2004		LC	NT		anx2	Ourllets forestiers thermophiles
<i>Lepidium rudérale</i> L.	2000		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Monotropa hypopitys</i> L.	2018		LC	NT			Forêts
<i>Najas minor</i> All.	2015		LC	NT		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	2019		LC	NT	Bretagne	anx1	Prairies humides
<i>Ophrys sphegodes</i> Mill. subsp. <i>sphogodes</i> [syn. <i>Ophrys aranifera</i> Huds.]	2017		LC	NT	Bretagne		Dunes et rivages sableux
<i>Orchis coriophora</i> L. subsp. <i>coriophora</i> [syn. <i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase]	2019		NT	DD	Nationale	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Pancratium maritimum</i> L.	2019		LC	NT	Bretagne	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Papaver hybridum</i> L.	2012		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Polygonum maritimum</i> L.	2002		LC	NT	Bretagne	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Polypogon maritimus</i> Willd. subsp. <i>maritimus</i> [syn. <i>Polypogon maritimus</i> Willd.]	2005		LC	NT			Marais salés
<i>Potamogeton perfoliatus</i> L.	2020		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Potamogeton pusillus</i> L.	2015		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Puccinellia fasciculata</i> (Torr.) .P.Bicknell subsp. <i>fasciculata</i>	2018					anx1	Marais salés
<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	2019		LC	NT		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Trifolium strictum</i> L.	2018		LC	NT		anx2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort. subsp. <i>ambigua</i> (Le Gall) Stace & Auquier	2021		LC	NT			Dunes et rivages sableux
<i>Zostera noltii</i> Hornem.	2005		LC	NT		anx2	Herbiers marins
<b>4 - Enjeu réglementaire</b>							
<i>Atriplex longipes</i> Drejer	2018		LC	LC	Nationale		Marais salés
<i>Crambe maritima</i> L.	2014		LC	LC	Nationale	anx2	Côtes sédimentaires
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	2007		LC	LC	Nationale	anx2	Landes et tourbières
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	2007		LC	LC	Nationale	anx2	Landes et tourbières
<i>Eryngium maritimum</i> L.	2020		LC	LC	Bretagne	anx2	Dunes et rivages sableux
<i>Leymus arenarius</i> (L.) Hochst.	2020		LC	DD	Nationale	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	2020		LC	LC	Nationale		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Luronium natans</i> (L.) Rafin. [syn. <i>Luronium natans</i> (L.) Raf.]	2020	anx 2 et anx 4	LC	LC	Nationale		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel	2019		LC	LC	Bretagne		Dunes et rivages sableux
<i>Peucedanum officinale</i> L. subsp. <i>officinale</i>	2016				Bretagne	anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Pilularia globulifera</i> L.	2019		LC	LC	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Serapias parviflora</i> Parl.	2018		LC	LC	Nationale	anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Trichomanes speciosum</i> Willd. [syn. <i>Vandenboschia speciosa</i> (Willd.) G.Kunkel]	2012	anx 2 et anx 4	LC	LC	Nationale	anx1	Rochers
<b>5 - Autres taxons intéressants</b>							
<i>Artemisia maritima</i> L. subsp. <i>maritima</i> var. <i>pseudogallica</i> (Rouy) J.Duvign. & Lambinon	2016			DD		anx 1	Marais salés
<i>Atriplex littoralis</i> L.	2016		LC	LC		anx2	Laisses de mer
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort. subsp. <i>pubescens</i>	2021		LC			anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>perfoliata</i> [syn. <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds.]	2021		LC	LC		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Bromus commutatus</i> Schrad. subsp. <i>commutatus</i>	2021		LC	DD		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Carex muricata</i> L. subsp. <i>lamprocarpa</i> Celak. [syn. <i>Carex pairae</i> F.W.Schultz]	2021		LC	LC		anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Carex punctata</i> Gaudin	2017		LC	LC		anx1	Prairies humides oligotrophes

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Carex rostrata</i> Stokes	2019		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes
<i>Chenopodium rubrum</i> L. var. <i>intermedium</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Jauzein [syn. <i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch var. <i>intermedia</i> (Mert. & W.D.J.Koch) B.Bock & J.-M.Tison]	2012					anx 2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Convallaria majalis</i> L.	2021		LC	DD		anx2	Forêts
<i>Cynoglossum officinale</i> L.	2017		LC	LC		anx2	Dunes et rivages sableux
<i>Cynosurus echinatus</i> L.	2021		LC	LC		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.	2020		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Epilobium palustre</i> L.	2011		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	2020			LC		anx1	Forêts
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	2020		LC	LC		anx2	Forêts
<i>Euphorbia dulcis</i> L.	2018		LC	LC		anx2	Forêts
<i>Galium debile</i> Desv.	2020		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	2010		LC	LC		anx1	Forêts
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng. subsp. <i>hircinum</i> [syn. <i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng.]	2021		LC	LC		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb.	2020		LC	LC		anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Hottonia palustris</i> L.	2021		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Juncus heterophyllus</i> Dufour	2015		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	2016		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Limonium normanicum</i> Ingr.	2021			NE		anx 1	Marais salés
<i>Limosella aquatica</i> L.	2021		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	2007		LC	LC		anx2	Landes et tourbières
<i>Najas marina</i> L.	2020		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Ophrys apifera</i> Huds.	2020		LC	LC		anx2	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	2019		LC	LC		anx2	Forêts
<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce	2020		LC	LC		anx2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Pinguicula lusitanica</i> L.	2018		LC	LC		anx2	Landes et tourbières
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop. [syn. <i>Comarum palustre</i> L.]	2008		LC	LC		anx 2	Landes et tourbières
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce	2004		LC	LC		anx1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank subsp. <i>nemorosus</i> (DC.) G.López	2006			LC		anx2	Ourlets forestiers thermophiles
<i>Rumex maritimus</i> L.	2019		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Solanum dulcamara</i> L. var. <i>marinum</i> Bab.	2015			LC		anx1	Côtes sédimentaires
<i>Solidago virgaurea</i> L. subsp. <i>rupicola</i> (Rouy) Lambinon	2021			NE		anx 1	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Tragopogon dubius</i> Scop. subsp. <i>major</i> (Jacq.) Vollm.	2020			DD		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort. subsp. <i>ciliata</i>	2000		LC	NT			Dunes et rivages sableux
<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm.	2019		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau

65 taxons à enjeux de conservation ont été signalés sur le territoire avant 2000. Ils n'ont pas été revus à une période récente et sont, pour certains, supposés disparus du territoire.

**Tableau 4** : Liste des taxons présentant des enjeux de conservation non revus depuis 2000

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<b>1 - Enjeu de conservation majeur</b>							
<i>Antinoria agrostidea</i> (DC.) Parl.	1897		EN	EN		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<b>2 - Enjeu de conservation très fort</b>							
<i>Agrostemma githago</i> L.	1991		LC	CR		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Anagallis foemina</i> Mill. [syn. <i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb.]	1989		LC	CR*			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Bromus arvensis</i> L.	1897		LC	CR		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Campanula patula</i> L. subsp. <i>patula</i> [syn. <i>Campanula patula</i> L.]	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	CR*		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	1897		LC	EN		anx1	Landes et tourbières
<i>Cicuta virosa</i> L.	1970		VU	CR		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	1989		LC	CR		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Crepis foetida</i> L. subsp. <i>foetida</i>	1991		LC				Cultures, friches, bords de chemins
<i>Cyperus flavescens</i> L.	1866		LC	EN		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Damasonium alisma</i> Mill.	1912		EN	VU	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Dianthus caryophyllus</i> L.	1970		NAa	VU			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	EN		anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Elymus caninus</i> (L.) L.	1984		LC	EN		anx2	Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Euphorbia pepis</i> L.	1970		LC	EN	Nationale	anx1	Laises de mer
<i>Galeopsis speciosa</i> Mill.	1904		DD	CR		anx1	Etangs, mares, cours d'eau

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Galium divaricatum</i> Pourr. ex Lam.	1897		LC	EN			Pelouses sèches, acides et neutres
<i>Gratiola officinalis</i> L.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	VU	Nationale	anx1	Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr.	1866		LC	CR*			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Hieracium peleterianum</i> Mérat [syn. <i>Pilosella peleteriana</i> (Mérat) F.W.Schultz & Sch.Bip]	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	VU			Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Hippuris vulgaris</i> L.	1897		NT	VU		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	1897		LC	CR	Régionale	anx0	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Juncus compressus</i> Jacq.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	EN			Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Lactuca saligna</i> L.	1990		LC	CR*		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre	1897		LC	CR		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix	1990		LC	CR*		anx1	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	1904	anx 5	LC	EN	Régionale	anx1	Pelouses sèches, acides et neutres
<i>Malva nicaeensis</i> All.	1988		LC	VU		anx2	Cultures, friches, bords de chemins
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich.	1866		LC	CR	Régionale	anx1	Forêts
<i>Omalotheca sylvatica</i> (L.) Sch.Bip. & F.W.Schultz	1897		LC	CR*		anx1	Ourlets forestiers thermophiles
<i>Otanthus maritimus</i> (L.) Hoffmanns. & Link [syn. <i>Achillea maritima</i> (L.) Ehrend. & Y.P.Guo]	2000		LC	VU	Bretagne	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich.	1999		LC	VU		anx1	Prairies humides oligotrophes
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	VU		anx1	Pelouses sèches, acides et neutres
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L.	1866		LC	CR			Dunes et rivages sableux
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd.	1996		LC	EN			Forêts
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill.	1984		LC	VU	Nationale	anx1	Forêts
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton	1897		LC	VU		anx1	Landes et tourbières
<i>Rumex palustris</i> Sm.	1897		LC	VU		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Ruppia cirrhosa</i> (Petagna) Grande	1886		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl	1897		NT	VU	Régionale	anx1	Dunes et rivages sableux
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Spartina maritima</i> (Curtis) Fernald	1970		LC	NT			Martais salés
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	1937	anx 4	VU	NT	Nationale	anx1	Dunes et rivages sableux

Nom taxon (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Année de dernière observation	DHFF	LR UICN France	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Stellaria palustris</i> Retz. [syn. <i>Stellaria palustris</i> Ehrh. ex Hoffm.]	1897		VU	EN		anx2	Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Thalictrum flavum</i> L. subsp. <i>flavum</i> [syn. <i>Thalictrum flavum</i> L.]	1996		LC	VU		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Trapa natans</i> L.	1992		LC	VU		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Trifolium angustifolium</i> L.	1934		LC	VU		anx2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Trifolium medium</i> L. subsp. <i>medium</i>	1866					anx1	Ourllets forestiers thermophiles
<i>Trifolium michelianum</i> Savi	1970		LC	VU		anx2	Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds.	1989		LC	EN		anx2	Ourllets forestiers thermophiles
<i>Trifolium patens</i> Schreb.	1897		LC	VU		anx2	Prairies humides eutrophes à mésotrophes
<i>Triglochin palustris</i> L.	1956		LC	VU		anx2	Falaises, corniches et rivages rocheux
<i>Utricularia minor</i> L.	1897		NT	EN		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<b>3 - Enjeu de conservation fort</b>							
<i>Anthemis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i>	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC				Cultures, friches, bords de chemins
<i>Butomus umbellatus</i> L.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	NT		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv.	[1980-2004] <sup>1</sup>		NT	NT		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> (Pourr.) Druce [syn. <i>Limonium auriculiursifolium</i> (Pourr.) Druce]	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	NT		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Logfia gallica</i> (L.) Coss. & Germ.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze	[1980-2004] <sup>1</sup>		NT	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Papaver argemone</i> L.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Ranunculus baudotii</i> Godr. [syn. <i>Ranunculus peltatus</i> Schrank subsp. <i>baudotii</i> (Godr.) Meikle ex C.D.K.Cook]	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	NT		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<b>5 - Autres taxons intéressants</b>							
<i>Ranunculus ololeucos</i> J.Lloyd	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Ranunculus tripartitus</i> DC.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Schoenus nigricans</i> L.	[1980-2004] <sup>1</sup>		LC	LC		anx2	Dunes et rivages sableux

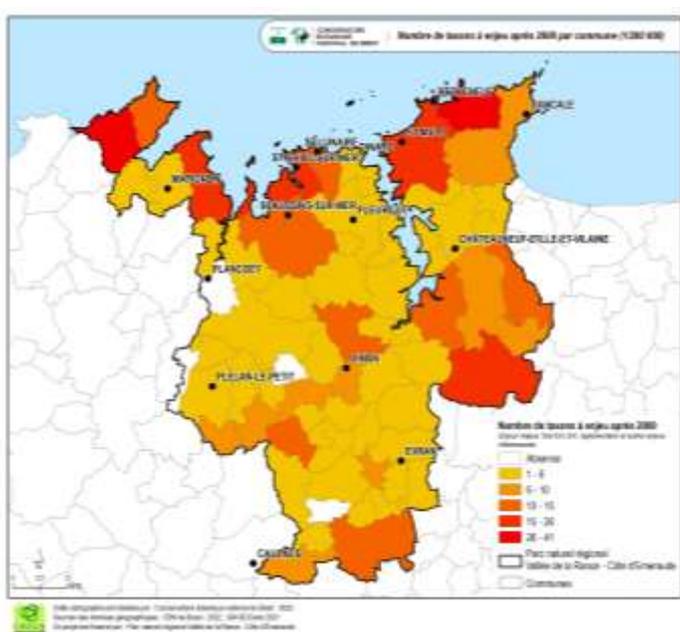
<sup>1</sup> Taxon signalé dans l'atlas de la flore des Côtes d'Armor (Philippon, Prelli & Poux, 2006), sans précision de la date de dernière observation. Cet atlas synthétise des inventaires réalisés entre 1980 et 2004 (ou 2005). Les taxons signalés dans l'atlas et n'ayant pas fait l'objet d'observations depuis ont été considérés comme « non revues depuis 2000 ».

### II.3.2 Répartition des taxons à forte valeur patrimoniale sur le territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

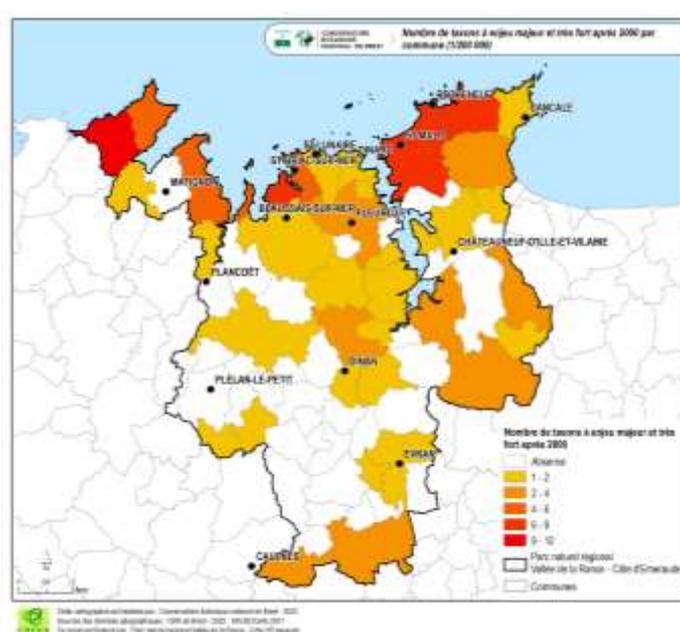
Les cartes ci-dessous illustrent la répartition communale des observations de taxons à enjeu de conservation (données prises en compte : observations depuis l'année 2000).

On note que 70 des 74 communes du territoire abritent au moins un taxon à forte valeur patrimoniale (**Figure 7**) ; 38 communes, soit un peu plus de la moitié (51%) des communes du territoire, abritent au moins un taxon à enjeu « très fort » ou « majeur » (**Figure 6**).

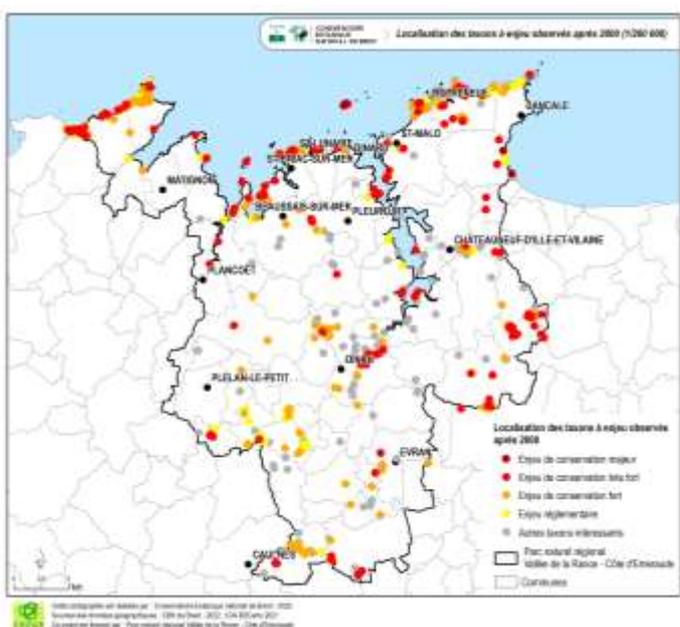
La carte de localisation des taxons à enjeu (**Figure 8**) fait apparaître une **concentration des taxons à forte valeur patrimoniale sur le littoral** (frange côtière et estuaires de la Rance et de l'Arguenon) avec de nombreux secteurs remarquables faisant partie des sites Natura 2000 « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard », « Cap d'Erquy - Cap Fréhel » et « Côte de Cancale à Panamé », ainsi qu'à l'intérieur des terres avec certains espaces naturels à forte valeur patrimoniale comme les ZNIEFF de type 2 « Forêt du Mesnil » au sud-est du territoire; l'étang de Beaulieu à Languédias ; les landes et bois d'Avaugour à Taden, les marais et mares de Saint-Goulban sur les communes de Miniac-Morvan, Pléguez, Saint-Guinoux et Saint-Père-Marc-en-Poulet...



**Figure 7** : Répartition des taxons à forte valeur patrimoniale : nombre de taxons par commune



**Figure 6** : Répartition des taxons à forte valeur patrimoniale : nombre de taxons à enjeu de conservation majeur et très fort par commune observés depuis 2000



**Figure 8** : Localisation des stations d'espèces à forte valeur patrimoniale

### **II.3.3 Fiches de présentation des espèces à enjeu de conservation « majeur » et « très fort »**

Ci-dessous sont présentés les 47 taxons à enjeu de conservation « majeur » ou « très fort ». Chaque taxon fait l'objet d'une fiche descriptive. Les taxons sont regroupés en fonction de leur écologie, par grand type de milieu, puis par ordre alphabétique.

## **Etangs, mares, cours d'eau**



## ***Carex acutiformis*** Ehrh.

### **Laîche des marais**

Famille : *Cyperaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La laîche des marais mesure 0,4 à 1 m. Sa tige est robuste, trigone à angles rudes. Les feuilles sont glaucescentes, planes, à bords coupants ; la ligule est lancéolée et aiguë. La bractée inférieure dépasse l'inflorescence. En haut de la tige se trouvent 2-4 épillets mâles rapprochés, oblongs-cylindriques, à écailles foncées et arrondies au bout. En-dessous, 3-4 épillets femelles, dressés, écartés, présentent des écailles lancéolées, aristées, brun foncé à nervure médiane verte. Les utricules sont glabres, gris brun, aplatis, à bec court bidenté. Ils sont plus larges et un peu plus longs que l'écaille. La floraison a lieu d'avril à juin.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)

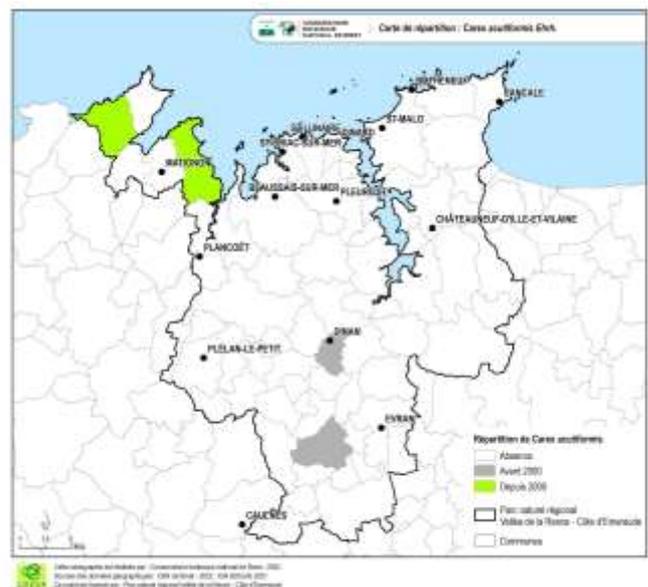
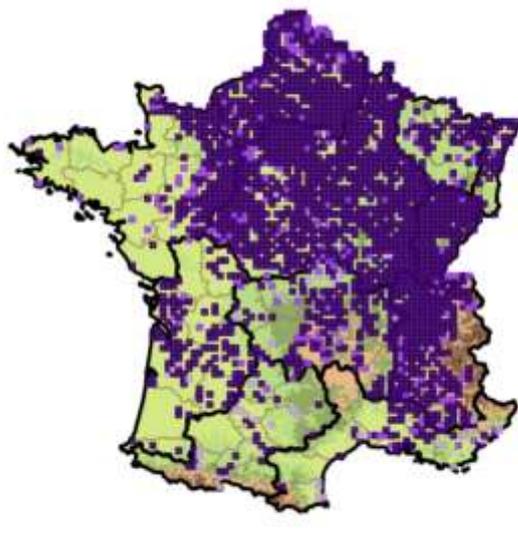
Ecologie : Cette espèce se développe dans les zones humides à eaux neutro-alkalines, au sein de roselières, magnocariçaies, prairies ou bois humides.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,55 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, H. Guitton



***Coleanthus subtilis*** (Tratt.) Seidl

## Coléanthe délicat

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : *Poaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle naine

Description : Le Coléanthe délicat forme des gazons de 3 à 8 cm de hauteur. Les tiges, plus ou moins plaquées au sol à la base, portent chacune deux ou trois feuilles linéaires, en gouttière, à gaine ventrue et membraneuse sur les bords. Les feuilles font de 1 à 2 millimètres de large. L'inflorescence courte est composée d'épillets ciliés réunis en corymbe et à pédicelles velus. La floraison a lieu de septembre à novembre.



© CBNB, M. Mady

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Protection nationale
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : quasi-menacée (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : quasi-menacée (NT)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Ecologie : C'est une espèce pionnière amphibie, à écologie très stricte. On la rencontre toujours sur les berges de plans d'eau subissant des alternances d'inondations et d'exondations, sur des substrats de sable fin mélangé à une faible quantité de vase, ou sur des vases limono-argileuses.

Répartition : Espèce rare, ayant son centre de répartition française en Bretagne (89,47 % des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité très forte : 5)).



## ***Elatine macropoda* Guss.** **Élatine à long pédoncule**

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : *Elatinaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle

Description : L'Élatine à long pédoncule est une plante grêle, de 4 à 15 cm de hauteur. Les feuilles sont opposées et à limbe obovale-spatulé. Le pétiole est plus court que le limbe (ou l'égalant à peine), qui présente généralement une à deux paires de nervures. Les fleurs sont solitaires, insérées à l'aisselle des feuilles et portées par un pédoncule une à trois fois aussi long que la feuille adjacente. Les pédoncules sont d'autant plus élancés que la plante vit en situation aquatique, auquel cas ils peuvent dépasser 2 cm. La floraison a lieu de juin à septembre.



© CBNB, G. Masson

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : quasi-menacée (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger critique ou taxons peut-être disparus (CR\*)<sup>2</sup>
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Ecologie : L'espèce se développe sur des vases asséchées sur les berges exondées des plans d'eau.

Répartition : Espèce rare, ayant son centre de répartition française dans le Massif armoricain (13,33 % des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité assez forte : 3)).



<sup>2</sup> La catégorie CR est subdivisée en deux afin de distinguer les taxons CR (en danger critique) et les taxons CR\* (taxons peut être disparus). Ces derniers sont des espèces ou sous-espèces « non revues depuis un certain temps » mais dont « la disparition du dernier individu n'est pas certaine » (CR\*) (UICN France, 2011)

## ***Myriophyllum verticillatum* L.** **Myriophylle verticillé**

Famille : *Holarogaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Myriophylle verticillé est une plante aquatique, de 50 à 200 cm de hauteur. Ses feuilles sont à segments capillaires (fines et allongées) et opposées. Les fleurs verdâtres à quatre pétales sont disposées à l'aisselle des feuilles. La floraison a lieu de juin à août.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

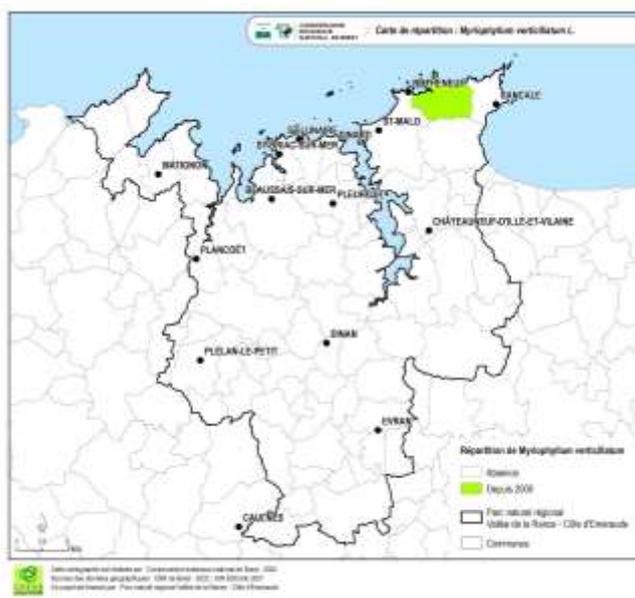
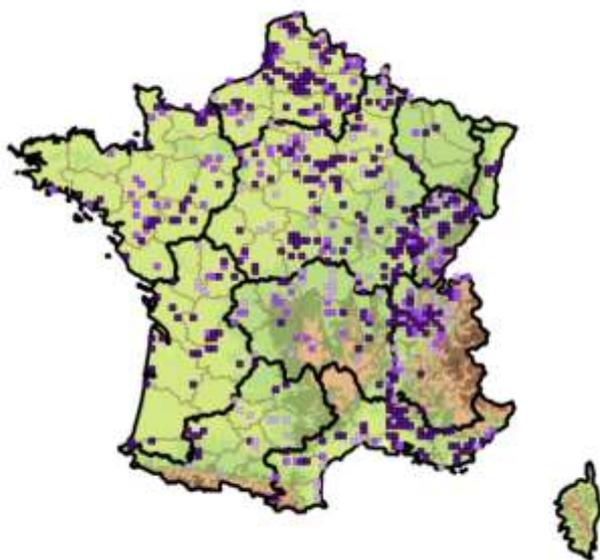
Ecologie : C'est une plante aquatique des eaux stagnantes de réaction neutro-alcaline.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (1,98 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, E. Vallez



## ***Potamogeton lucens* L.**

### **Potamot brillant**

Famille : *Potamogetonaceae*

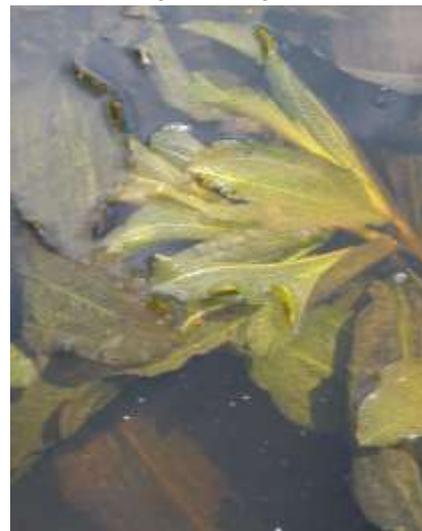
Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Potamot brillant est une plante aquatique. Ses feuilles, toujours submergées, sont de forme oblongue-lancéolée, larges de 2 à 6 cm mucronées. Elles sont atténuées en court pétiole, ondulées, membraneuses et rudes aux bords. Son épi fructifère est long de 4 à 6 mm, cylindrique et assez compacte. La floraison a lieu de juin à septembre.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

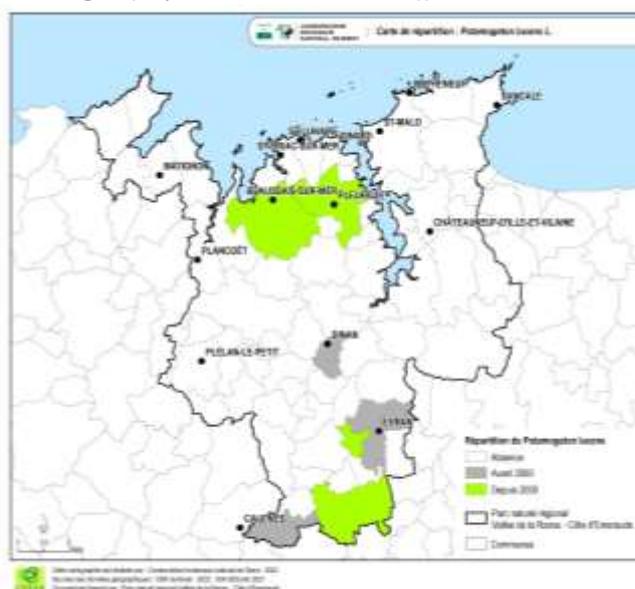
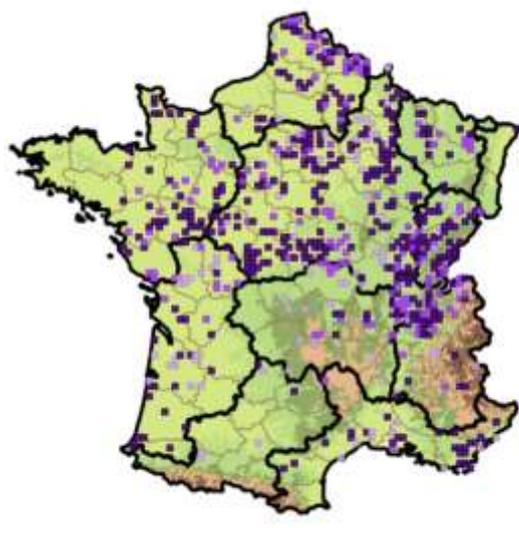
**Espèce à enjeu : très fort**



© CBNB, J. Le Bell

Ecologie : L'espèce se développe au sein des eaux alcalines, stagnantes ou à courant lent, ce potamot est connu uniquement dans l'est du département, dans la Rance principalement.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, assez commune dans le nord-est de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,76 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



## ***Potamogeton obtusifolius*** Mert. & W.D.J.Koch

### **Potamot à feuilles obtuses**

Famille : Potamogetonaceae

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Potamot à feuilles obtuses est une plante aquatique. Ses feuilles, toutes submergées, sont sessiles, linéaires, obtuses, à peine mucronulées. Elles sont larges de 2-3 mm, à 3-5 nervures dont la médiane large et blanchâtre. Les pédoncules portant les inflorescences sont droits, à peu près de la longueur de l'épi ovoïde ou oblong. Les épis sont composés de carpelles nombreux, serrés et assez gros (3 à 12 sur 2 mm). La floraison a lieu de juin à septembre.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

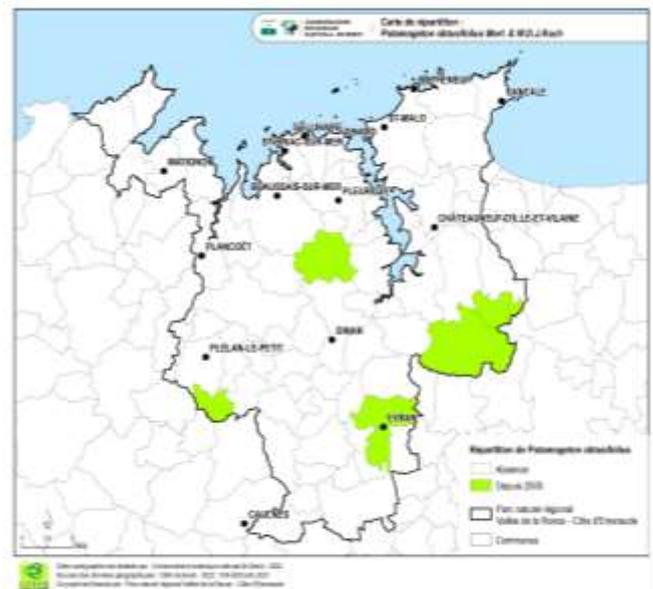
- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)



© CBNB, J. Le Bail

Ecologie : L'espèce se développe au sein des eaux stagnantes ou à faible courant.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, peu commune dans le reste de la France métropolitaine. Moins de 10 % (6,29 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité modérée : 2).



***Potamogeton trichoides*** Cham. & Schltr.

**Potamot à feuilles capillaires**

Famille : *Potamogetonaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Potamot à feuilles capillaires est une plante aquatique. Ses feuilles, toutes submergées, sont capillaires (fines et allongées), larges de 12 mm seulement, sessiles, non engainantes, à 1-3 nervures minces. Les pédoncules portant les inflorescences sont également capillaires, les fructifères courbés, au moins 2 fois plus longs que l'épi. L'épi est très grêle et court, avec peu de carpelles (2 à 4), écartés les uns des autres, assez gros (3 mm sur 2). La floraison a lieu de juin à septembre.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

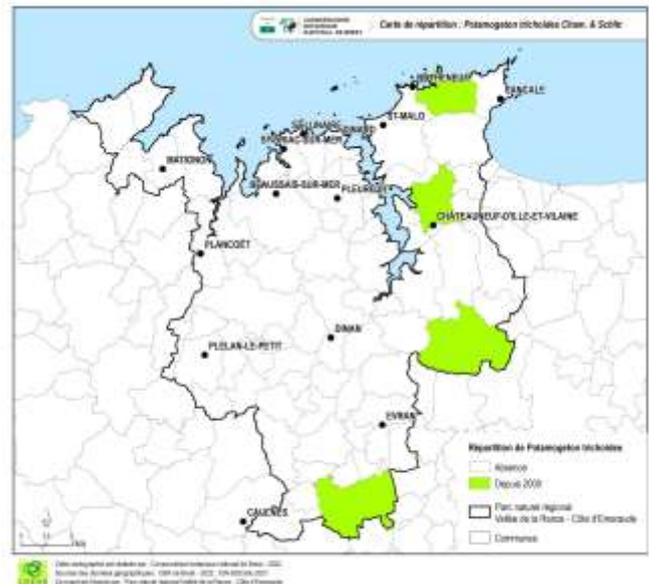
Ecologie : L'espèce se développe au sein des eaux stagnantes.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans la partie nord de la France métropolitaine (5 % des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité modérée : 2).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, J. Le Bail





# Hauts de plage



***Polygonum oxyspermum*** C.A.Mey. & Bunge ex Ledeb. **subsp. *raii*** (Bab.) D.A.Webb & Chater \ ***Polygonum raii*** Bab.

**Renouée de Ray**

Enjeu de conservation : **majeur**

#### PRESENTATION DU TAXON

---

Famille : *Polygonaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle, bisannuelle ou vivace selon le lieu

Description : La Renouée de Ray a une tige couchée atteignant jusqu'à 1 m. Ses feuilles sont ovales, planes et mesurent de 2 à 2,5 cm sur 1 cm de large.



©CBNB, J. Gestlin

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Protection nationale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : quasi-menacé (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Un plan d'action pour la conservation en faveur de cette espèce en Bretagne a été rédigé en 2003 (Magnanon *et al.*, in Magnanon, 2004).

#### ECOLOGIE

---

La Renouée de Ray se développe en haut de plages de sable et de graviers, au niveau des limites supérieures des pleines mers de vives-eaux, là où s'accumulent les laisses de mer chargées de débris végétaux en décomposition, riches en matière organique azotée.

#### REPARTITION

---

##### Répartition internationale à régionale

Selon Des Abbayes (1971), la Renouée de Ray est une espèce amphi-boréo-atlantique. Flora Europaea (Jalas & Suominen, 1979) la donne présente sur les côtes européennes du Nord-Ouest de la France à la Russie arctique.

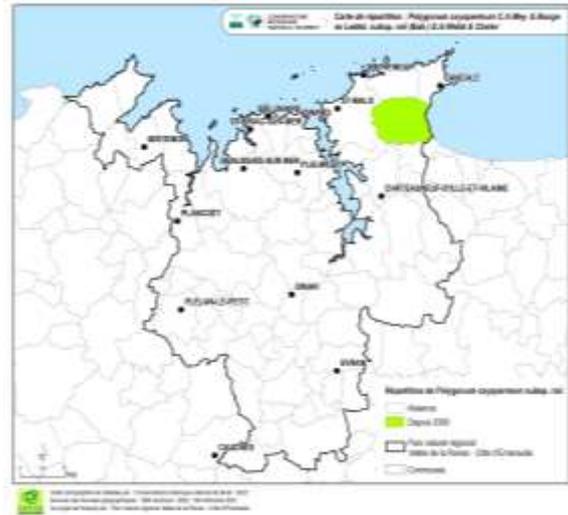
En France, l'espèce est signalée seulement en quelques points du littoral Manche-Atlantique : la totalité des stations sont situées sur le Massif armoricain et 44,44 % des mailles d'occurrence françaises sont situées en Bretagne (Représentativité très forte : 5).

Jusque dans les années 1990, en Bretagne, la Renouée de Ray était considérée comme présente exclusivement en baie du Mont- Saint-Michel (Annezo *et al.* 1998). La découverte récente de plusieurs stations sur les côtes bretonnes Manche-Atlantique montre que la Renouée de Ray est une espèce probablement méconnue

##### Etat des connaissances et répartition à l'échelle du territoire de PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

La première mention connue de la Renouée de Ray sur le territoire a été faite en 2001, sur la plage au nord du Château de Richeux, sur la commune de Saint-Meloir-des-Ondes, en Ille-et-Vilaine. En 2020, une deuxième station a été identifiée au sein de la même commune, un peu plus au sud, au sud de la zone conchylicole.

Les deux stations n'ont pas fait l'objet de diagnostic précis, leur état de conservation reste méconnu.



### MENACES ET ATTEINTES

- **Nettoyage mécanique des hauts de plages** : l'espèce étant liée aux laisses de mers situées en haut de plage, les stations peuvent être impactées lors du nettoyage mécanique des plages
- **Dynamique sédimentaire** : l'espèce est tributaire de la dynamique sédimentaire des plages et des dunes
- **Surfréquentation des plages** : la surfréquentation humaine des plages en été peut porter atteinte aux stations

# Marais salés



## ***Limonium ovalifolium* (Poir.) Kuntze**

### **Limonium à feuilles ovales**

Famille : *Plumbaginaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Limonium à feuilles ovales mesure 10 à 40 cm de hauteur. Ses feuilles glauques sont glabres, coriaces, obovales-spatulées, mucronées et disposées en rosette. Elles ont 3 à 5 nervures et sont atténuées en large pétiole concave. Ses fleurs violettes forment une hampe à rameaux grêles, ramifiée en dessous du milieu. La floraison a lieu de juin à septembre.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Protection régionale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : quasi-menacée (NT)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

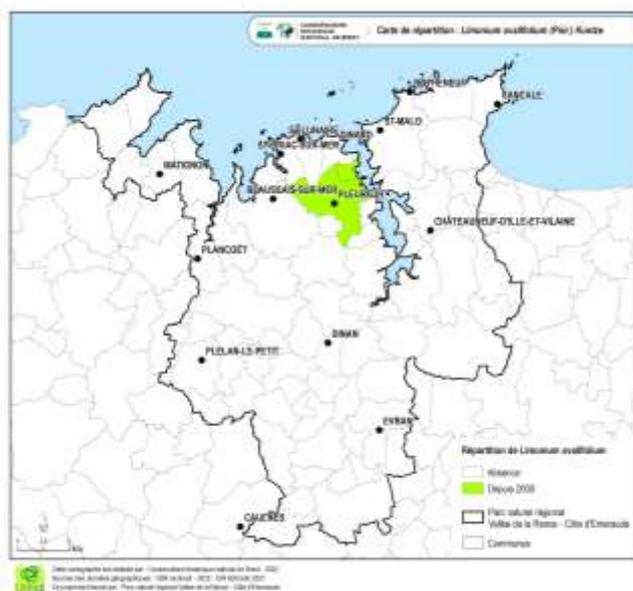
Ecologie : L'espèce se développe dans les fissures de rochers maritimes.

Répartition : Toutes les localités françaises sont situées sur le littoral Atlantique et de la Manche, avec 34,78 % des mailles d'occurrence française situées en Bretagne (Représentativité très forte : 5).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, J. Le Bell



***Puccinellia distans* (L.) Parl. subsp. *distans* / *Puccinellia distans* (Jacq.) Parl. subsp. *distans***  
**Puccinellie distante**

Enjeu de conservation : **Très fort**

Famille : *Poaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Puccinellie distante est haute de 20 à 50 cm. Elle possède une tige genouillée-ascendante ou dressée. Ses feuilles sont vertes, rarement glauques, planes, lisses ou un peu rudes, les supérieures souvent légèrement enroulées. Sa panicule est lâche, longue et à rameaux fins. Elle se distingue des autres espèces du genre *Puccinellia* par ses rameaux multilatéraux, étalés, en partie réfléchis après la floraison.



© CBNB, M. Hardegen

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : données manquantes à l'échelle du territoire (DD)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)

Ecologie : L'espèce se développe au sein de prés salés tassés, longuement inondés par des eaux relativement salées.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans plusieurs autres régions françaises (moins de 5 % (2,71 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



# Dunes et placages sableux



***Aceras anthropophorum* (L.) W.T.Aiton / *Orchis antropophora* (L.) All.**

**Homme-pendu**

Famille : *Orchidaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : L'Homme-pendu est mesure 10 à 40 cm de hauteur. Ses feuilles sont nombreuses, oblongues, dressées au début. Les inférieurs sont plus ou moins en rosette et les caulinaires plus petites réduites progressivement à une gaine lâche. Ses nombreuses fleurs sont vert-jaunâtre bordées de rouge, sessile en épi allongé, étroit, assez serré. La floraison a lieu d'avril à juin.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

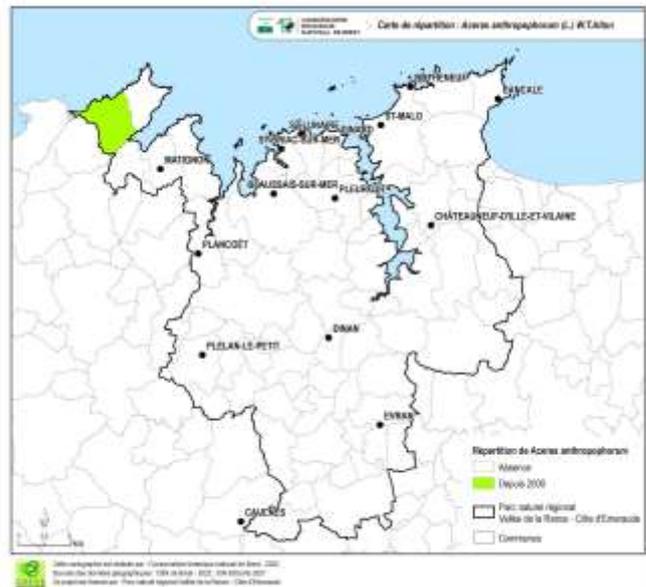
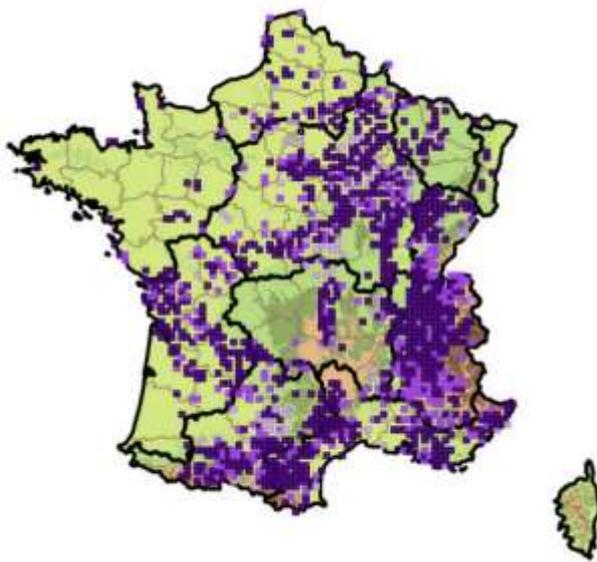
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses arrière-dunaires, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,22 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, E. Vallez



***Apera interrupta***\_(L.) P.Beauv.

## Agrostide à panicule interrompue

Famille : *Poaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : L'Agrostide à panicule interrompue mesure 20 à 50 cm de hauteur. Ses feuilles sont courtes, planes et étroites (1-2 mm) et sa ligule est lancéolée et lacérée. Sa panicule est longue de 6 à 18 cm, étroite, toujours contractée, de couleur vert-blanchâtre et souvent interrompue. La floraison a lieu de mai à juillet.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

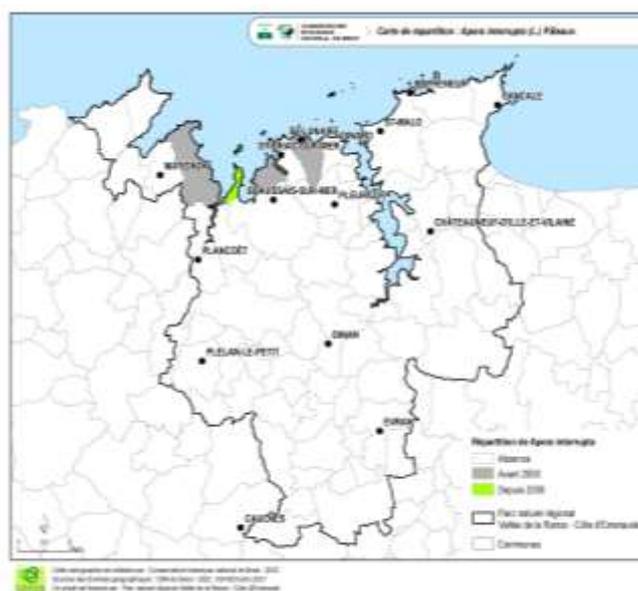
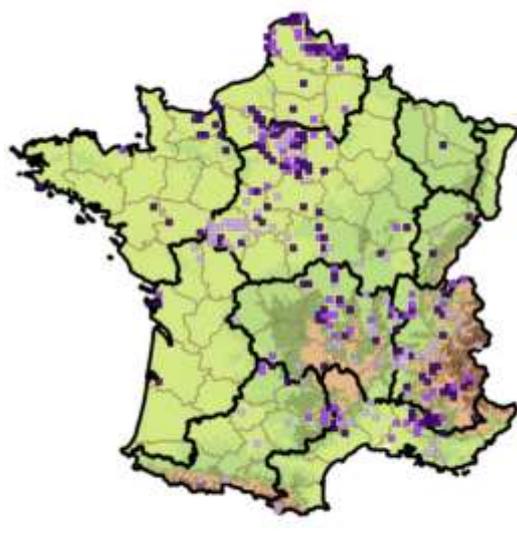
Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, T. Piry

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses des sables dunaires, sur substrat riche en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, peu commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,96 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



## ***Centaurea scabiosa* L.**

### **Centaurée scabieuse**

Famille : Asteracea

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Centaurée scabieuse mesure 35 à 80 cm de hauteur. C'est une plante assez grande, aux tiges érigées, ramifiées aux extrémités, aux feuilles basales pétiolées entières et aux supérieures découpées en lobes arrondis et peu nombreux. Ses capitules sont pourpres, entourés de bractées vertes à bordure poilue noire en fer à cheval. La floraison a lieu de juillet à août.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

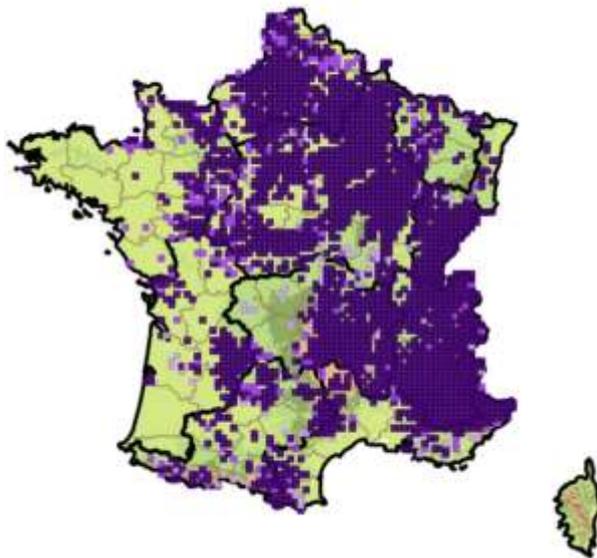
- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)



© CBNB, J. Le Bail

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein de pelouses, de prairies, et de coteaux assez secs, non loin du littoral, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,86 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



## ***Cerastium arvense* L. subsp. *arvense***

### **Céraiste des champs**

Famille : *Caryophyllaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Céraiste de champs mesure 10 à 40 cm de hauteur. Il est de couleur vert-grisâtre, pubescent et en touffe assez lâche. Ses feuilles sont oblongues à lancéolées-linéaires et pubescentes. Ses fleurs blanches à 5 pétales sont grandes (diamètre de 1 à 2 cm) et forment une cyme très lâche. La floraison a lieu d'avril à juin.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

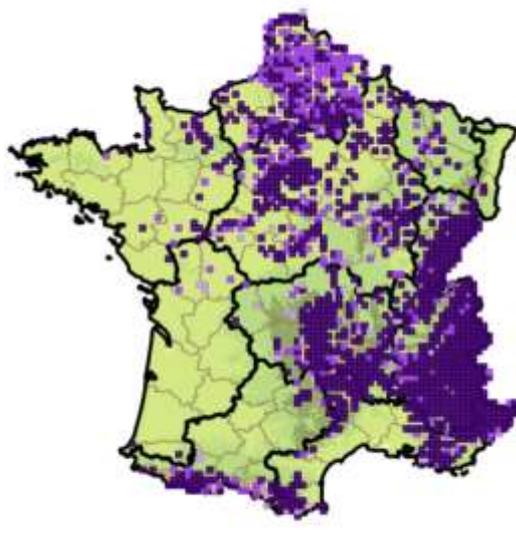
- Protection régionale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré et al., 2015) : non évaluée
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)



© CBNB, T. Bousquet

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein de pelouses arrière-dunaires, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,27 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



***Cirsium acaule* Scop. / *Cirsium acaulon* (L.) Scop.**

## Cirse acaule

Famille : Asteraceae

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Cirse Acaule a une tige presque nulle ou très courte, mesurant rarement 20 cm. Ses longues feuilles sont d'un vert assez foncé, en rosette étalée, découpées en lobes arrondis et peu nombreux et très épineuses. L'espèce possède un seul capitule terminale pourpre (parfois 2 ou 3), porté d'une tige très courte, presque nulle. Les bractées de l'involucre sont dressées, à pointe rougeâtre peu épineuse. La floraison a lieu de juillet à septembre.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

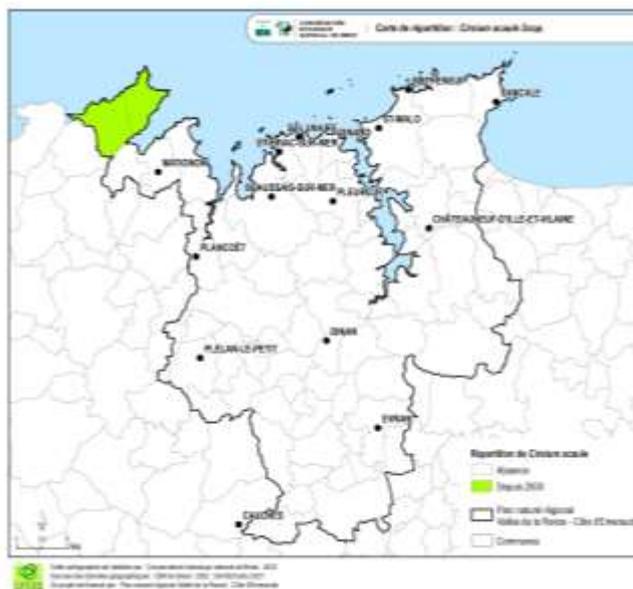
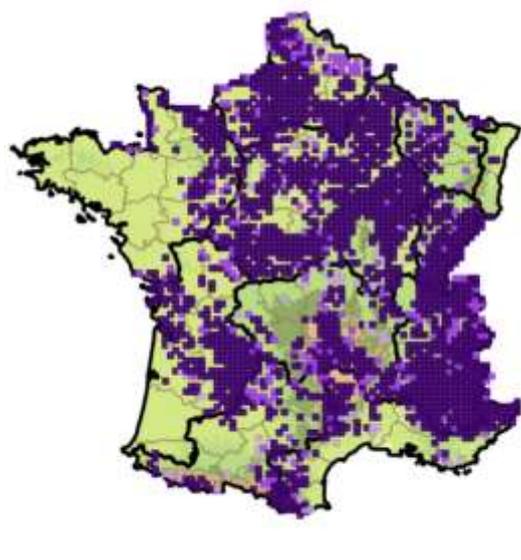
Ecologie : L'espèce se développe au sein pelouses sèches des sables dunaires, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,17 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, J. Geslin





## ***Equisetum ramosissimum* Desf.**

### **Prêle rameuse**

Famille : *Equisetaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Prêle rameuse mesure 10 à 100 cm de hauteur. Elle se propage principalement par voie végétative. Par hybridation avec *Equisetum hyemale*, elle donne *Equisetum* × *moorei*. L'espèce se reconnaît à ses nombreuses tiges très fines peu différenciables (fertiles ou stériles). Les gaines possèdent des dents très étroites, de couleur noire, très finement cerclées de blanc. La floraison a lieu de mai à août.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)

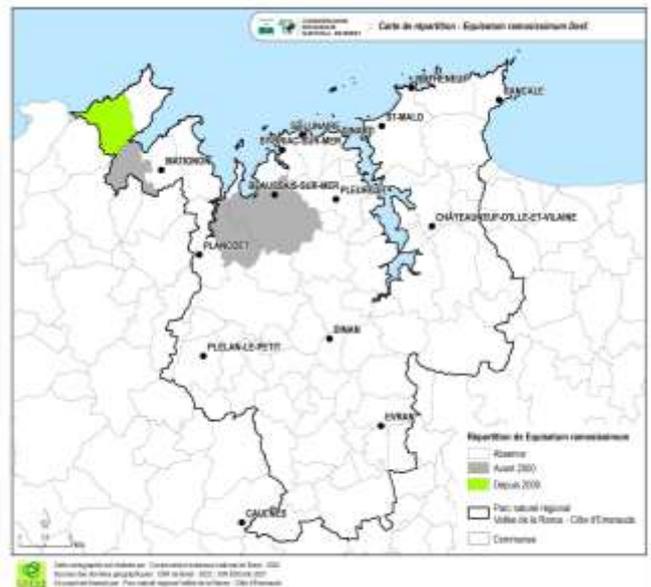
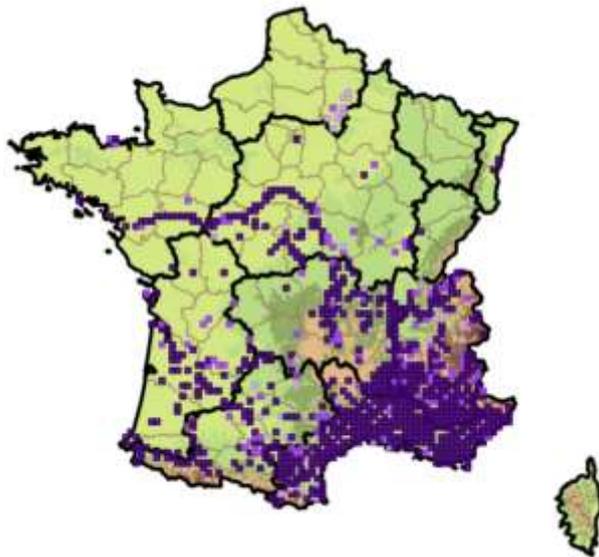
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des sables humides dunaires, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le sud de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,56 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, J. Le Bail



***Gymnadenia conopsea* (L.) R.Br.**

## Orchis moucheron

Famille : *Orchidaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : L'Orchis moucheron mesure 20 à 70 cm de hauteur. L'espèce possède des feuilles linéaires-lancéolées dressées et larges de 5 à 20 mm. Son inflorescence est longue de 5 à 25 cm, dense, cylindrique et composée de 20 à 80 petites fleurs odorantes, de couleur lilas ou violacée, parfois plus claire, à long éperon nectarifère arqué vers le bas. La floraison a lieu de mai à juin.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

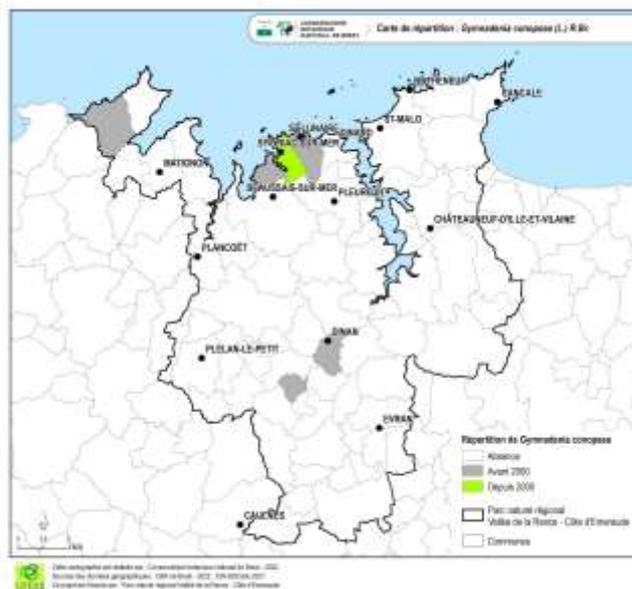
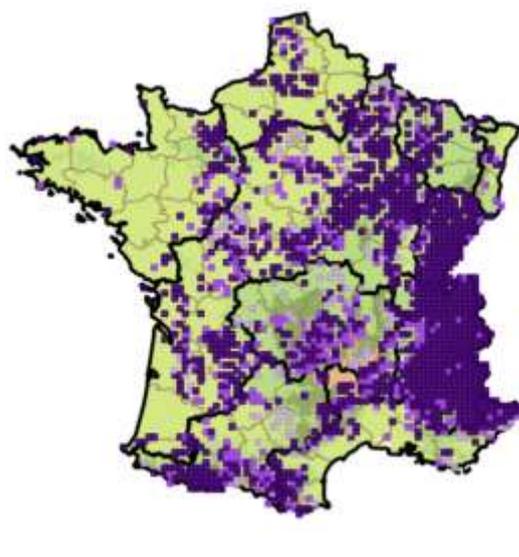
Ecologie : L'espèce se développe, sur le territoire du projet de Parc, au sein de pelouses et prairies humides dunaires, sur substrats riches.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,51 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, T. Bousquet



## ***Helianthemum nummularium* (L.) Mill. subsp. *nummularium*** **Hélianthème commun**

Famille : *Cistaceae*

Type biologique : Plante ligneuse vivace

Description : L'Hélianthème commun est un sous-arbrisseau, de 10 à 40 cm de hauteur, plus ou moins rampant. Ses tiges sont ligneuses seulement à la base et ses feuilles sont ovales, opposées et légèrement velues. Ses fleurs sont jaune vif, rarement blanc-crème, à cinq pétales fragiles et légèrement convexe. La floraison a lieu de mai à septembre.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Protection régionale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

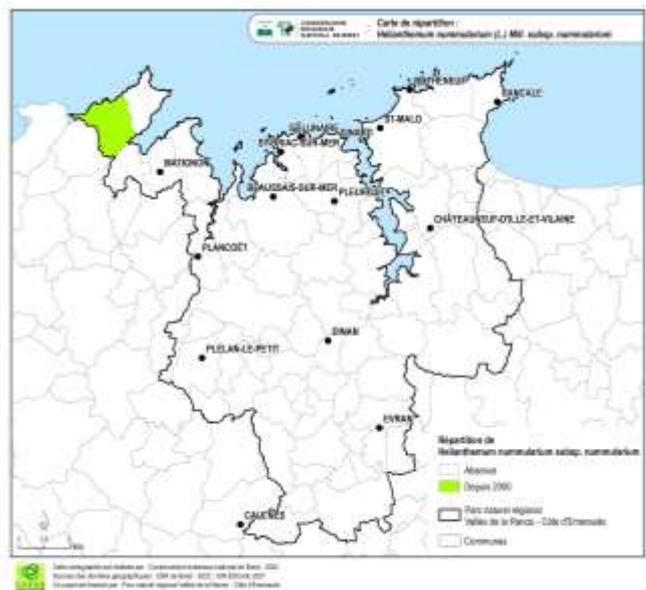
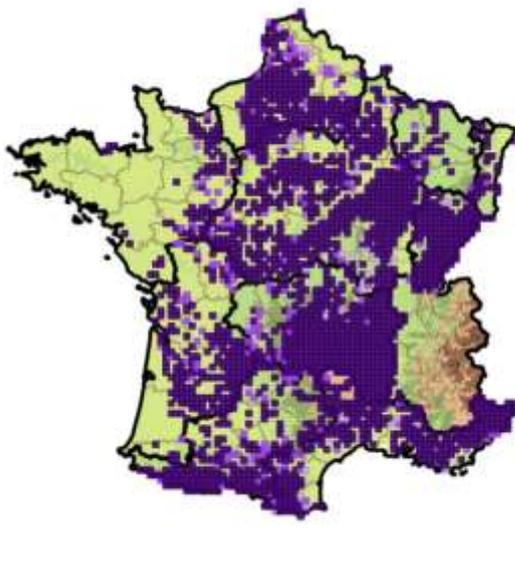
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses sèches des dunes fixées et bien ensoleillées, et sur des placages sableux en falaises, sur des substrats riches en calcaires.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,18 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, H. Guitton



## ***Juncus subnodulosus*** Schrank

### **Jonc noueux**

Famille : *Juncaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Jonc noueux mesure généralement 40 à 80 cm de hauteur, mais peut atteindre 120 cm. Ses tiges sont assez grêles, dressées, cylindriques et feuillées. Ses fleurs sont vert-jaunâtre, petites, à 4 à 12 glomérules, regroupées en panicules fournies à rameaux divariqués ou réfractés à maturité et non dépassés par la bractée inférieure. La floraison a lieu de juin à août.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

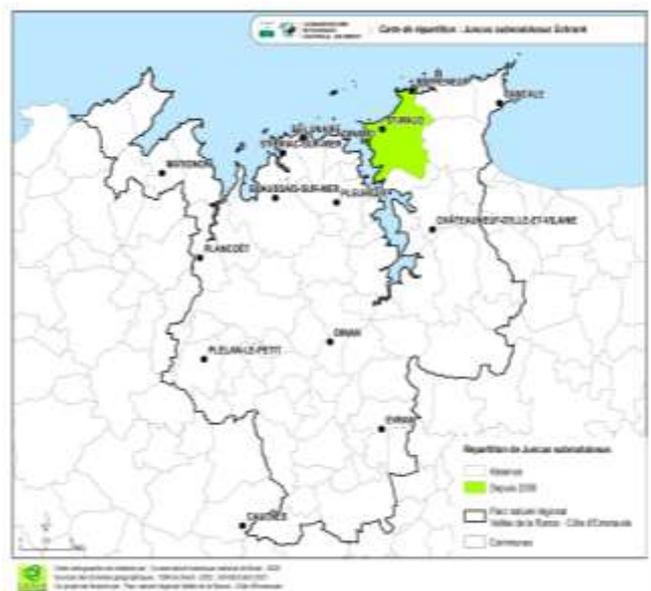
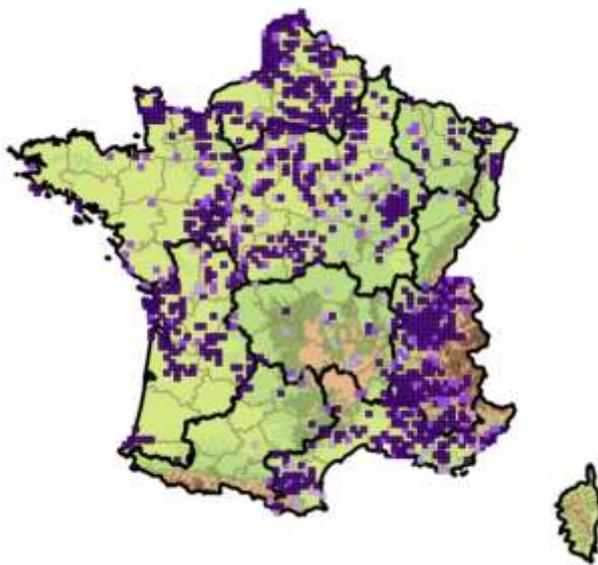
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein de zones humides arrière-dunaire, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (1,01 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNE, H. Guillon



## *Potentilla tabernaemontani* Asch. / *Potentilla verna* L.

### Potentille de Neuman

Famille : *Rosaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Potentille de Neumann mesure 50 à 50 cm de hauteur. Ses feuilles inférieures sont digitées, à 5-7 folioles obovales, velues, dentées dans le haut et à dent terminale plus petite. Ses fleurs jaunes sont assez grandes, groupées en cymes lâches pauciflores. La floraison a lieu de mars à juin.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

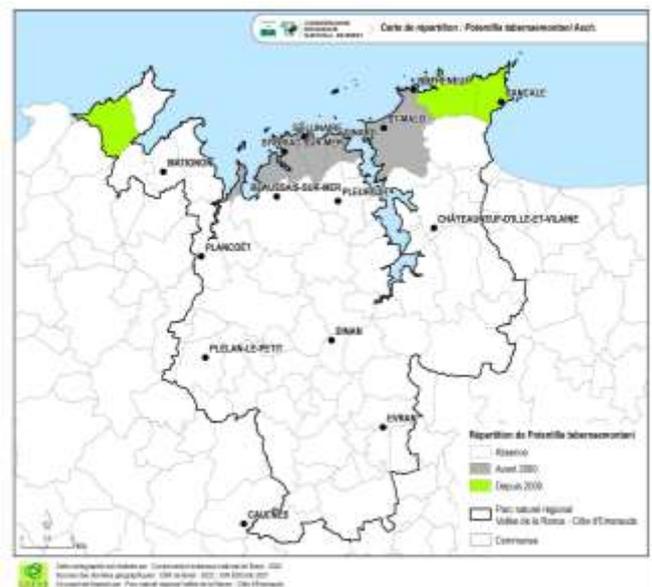
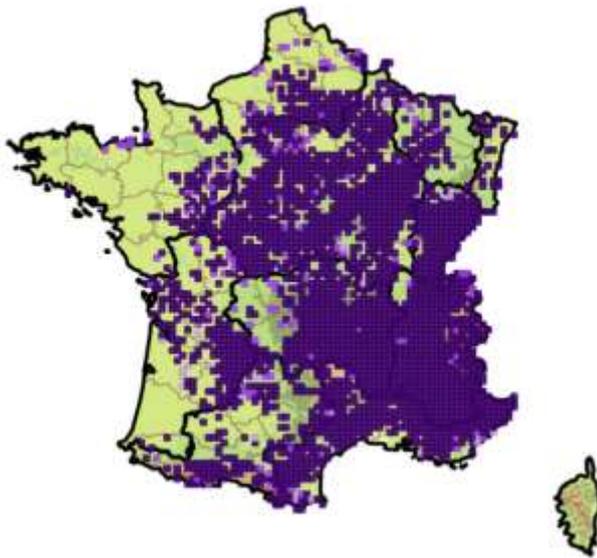
- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)



© CBNS, H. Guillon

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses sèches des dunes fixées et sur des placages sableux en falaises, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,28 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).



## ***Seseli annuum* L. subsp. *annuum***

### **Séséli annuel**

Famille : *Apiaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle

Description : Le Séséli annuel mesure 30 à 60 cm de hauteur, mais est parfois naine dans les dunes (5-20cm). L'espèce est de couleur vert foncé, souvent rougeâtre et possède une seule tige simple velue. Ses feuilles sont composées et pennées. Ses fleurs sont disposées en ombelle de 10 à 30 rayons. La floraison a lieu de juillet à septembre.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Protection régionale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : quasi-menacée (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : non évaluée
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

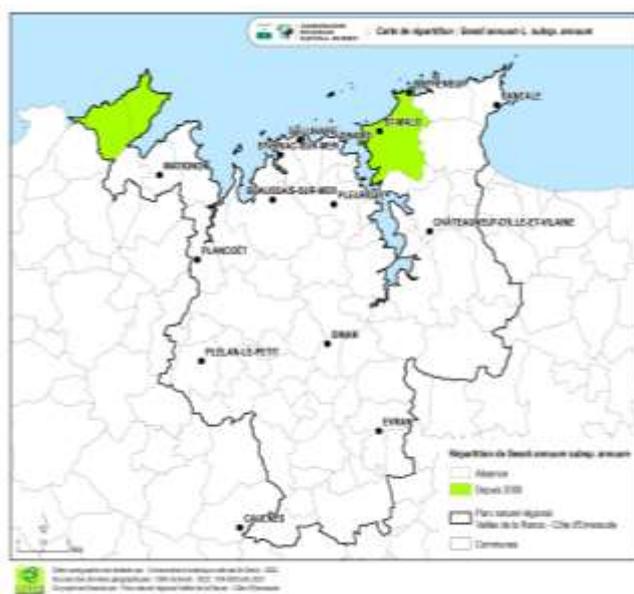
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses sèches des sables dunaires, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, peu commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (3,51 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, E. Glemarec



# Falaises littorales



***Silene dioica* (L.) Clairv. var. *zetlandica* (Compton) Kerguelén**  
**Silène dioïque des Shetland**

Enjeu de conservation : **majeur**

**PRESENTATION DU TAXON**

Famille : *Caryophyllaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Silène dioïque est une variété littorale de la Silène dioïque ou Compagnon rouge (*Silene dioica* (L.) Clairv.) que l'on rencontre à l'intérieur des terres, dans les bois frais et le long des haies. Les deux taxons ont des fleurs rose foncé à 5 pétales bifides d'environ 2 cm de diamètre.

La Silène dioïque des Shetland se distingue du taxon « type » par ses tiges plus vigoureuses et densément velues, ses feuilles basilaires (feuilles inférieures) rétrécies en un pétiole étroit, ses feuilles supérieures plus atténuées et très velues sur les deux faces et ses fleurs réunies en une cyme très dense (fleurs réunies en cyme lâche chez le type). Les fruits en forme de capsule sont par ailleurs plus larges et plus coniques et les graines sont aussi plus lourdes que chez le type.

Le statut taxonomique de ce « microtaxon » littoral est sujet à discussion : taxon fixé génétiquement ou seulement race éco-géographique ? Des études taxonomiques seraient à mettre en œuvre afin de montrer si les particularités morphologiques qui différencient la Silène dioïque des Shetland de la Silène dioïque « type » sont fixées génétiquement.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non évaluée
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

**ECOLOGIE**

La Silène dioïque des Shetland est inféodée aux pentes et vives des falaises maritimes des grands promontoires armoricains. Elle se développe dans la partie supérieure de l'étage aérohalin, en dessous de la rupture de pente du sommet de falaise, en exposition généralement froide et abritée des vents marins dominants (nord, nord-est, est et plus rarement ouest), à une altitude relativement élevée (30 mètres et plus)

**REPARTITION**

**Répartition internationale à régionale**

Ce taxon qualifié d'euatlantique ou d'hyper-atlantique se rencontre en France exclusivement en Bretagne péninsulaire (Représentativité très forte : 5). Il est également signalé en Grande-Bretagne sur les îles Orkney et Shetland, ainsi que sur les îles Féroé au Danemark.

En Bretagne, la Silène dioïque des Shetland ne possède que quelques rares stations sur les côtes exposées. Elle est connue des falaises du Cap Fréhel dans les Côtes-d'Armor, de l'île d'Ouessant, de la presqu'île de Crozon (pointes de Pen-Hir et du Toulinguet à Camaret-sur-Mer), et de la pointe du Raz dans le Finistère ainsi que de l'île Cézembre en Ille-et-Vilaine.



© CBNB, E. Quéré,

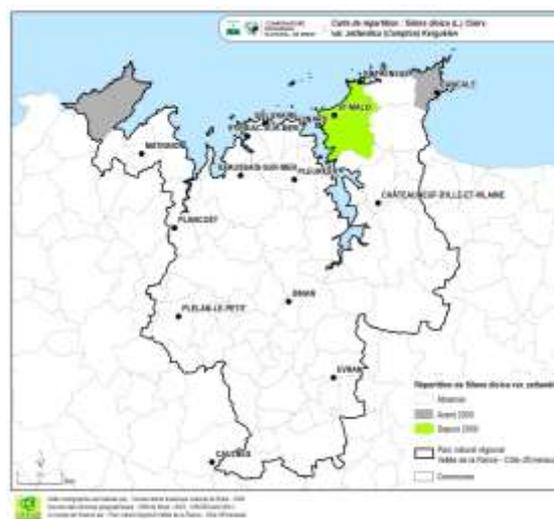
## Etat des connaissances et répartition à l'échelle du projet de PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Sur le territoire concerné par le projet de PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, le taxon est citée à Saint-Malo et à Plévenon :

- Ile de Cézembre (commune de Saint-Malo, Ille-et-Vilaine), dernière observation 2000 (Le Mao) ;
- Falaises du Cap Fréhel (commune de Plévenon, Côtes-d'Armor), dernière donnée saisie dans Calluna en 1990, mais revue en 2007, mais non confirmée lors de propsectons menées en 2019 (comm. pers. Emmanuel Quéré, CBNB).

Stations « historiques », non revues depuis plus de 30 ans :

- Ile des Landes (commune de Cancale, Ille-et-Vilaine) – Géhu (1964), aucune observation récente.



## MENACES ET ATTEINTES

En falaise abritée, la Silène dioïque des Shetland peut être menacée par l'extension des ptéridaies et des ronciers. Sur des sites touristiques, des dégradations ponctuelles liées à la fréquentation piétonne peuvent être observées. Sur l'île Cézembre, la Silène dioïque des Shetland n'a pas été observée lors de prospections récentes. Emmanuel Quéré (2019) émet l'hypothèse que l'espèce a pu disparaître des pelouses littorales de l'île en raison de leur dégradation par les colonies d'oiseaux marins (eutrophisation et rudéralisation).

## ***Rumex rupestris*** Legall

### **Patience des rochers**

**Enjeu de conservation : Très fort**

Famille : Polygonaceae

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Patience des rochers possède une tige portant de nombreux rameaux courts, dressés, rapprochés en panicule. Les feuilles sont plus longues que larges, plus ou moins coriaces, glauques. Les fleurs sont discrètes, petites, regroupées en verticilles tout le long de l'inflorescence. Les valves fructifères sont entières et plus longues que larges. Elles portent chacune un granule couvrant presque toute la longueur de la valve. La floraison a lieu de juillet à août.

*La Patience des rochers est une espèce difficile à déterminer qui peut se confondre avec d'autres patiences, notamment la Patience agglomérée (*Rumex conglomeratus*), l'Oseille sanguine (*Rumex sanguineus*) et la Patience crépue (*Rumex crispus*), en particulier sa variété littorale *R. crispus* var. *littoreus*. Des hybridations sont également possibles.*

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

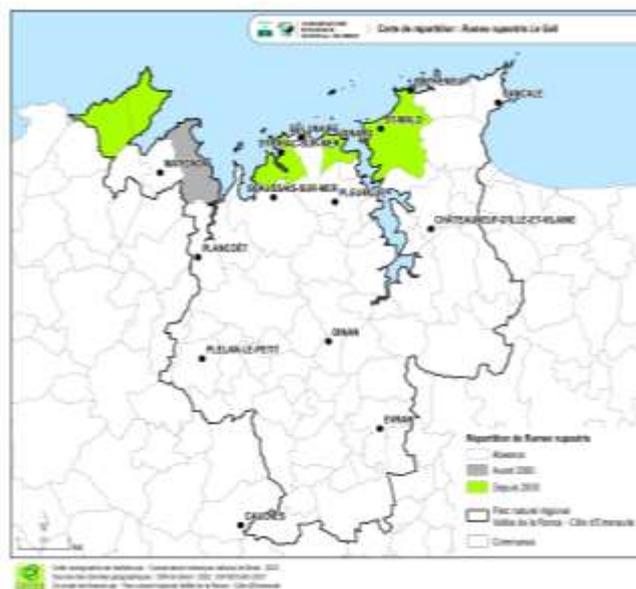
- Protection nationale
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quéré et al., 2015) : quasi menacé (NT)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Ecologie : L'espèce se rencontre sur les rochers maritimes au niveau de suintements d'eau douce dans les fissures des falaises littorales, plus rarement en haut de grèves à galets.

Répartition : Toutes les localités françaises sont situées sur le littoral de la façade atlantique et de la Manche et 67,63 % des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité très forte : 5).



© CBNB, R. Regot



# Prairies humides



***Deschampsia setacea*** (Huds.) Hack. \ ***Aristavena setacea*** (Huds.) F.Albers & Butzin

## Canche des marais

Espèce à enjeu : très fort

Famille : Poaceae

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Canche des marais mesure 40 à 80 cm de haut et forme des touffes assez denses. Ses feuilles, de 5 à 20 cm de longueur, sont rudes, glaucescentes, ordinairement enroulées-sétacées, parfois planes. L'inflorescence est une panicule lâche, à rameaux longtemps nus, flexueux. L'épillet est long de 4 à 5 mm, biflore, violacé, à bords roussâtres, à pédicelle plus court que l'épillet. La floraison a lieu de mai à juillet.



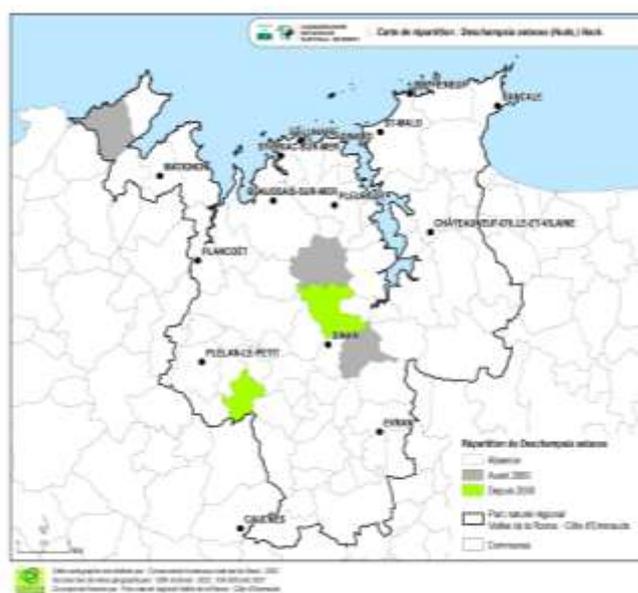
© CBNB, J. Geslin

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : quasi-menacé (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quéré *et al.*, 2015) : quasi-menacé (NT)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Ecologie : L'espèce se développe au sein des prairies humides oligotrophes, des landes humides, des tourbières et des bordures d'étangs.

Répartition : Espèce rare, ayant son centre de répartition française dans l'ouest de la France et en particulier dans le Massif armoricain (plus du tiers (36,67 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité très forte : 5).



# Cultures, friches et bords de chemins



***Arabis glabra*** (L.) Bernh. / ***Turritis glabra*** L.

## Arabette glabre

Famille : Brassicaceae

Type biologique : Plante herbacée bisannuelle

Description : L'Arabette glabre mesure 50 à 100 cm de hauteur. Ses feuilles radicales sont velues, sinuées-dentées, disposée en rosette et ses feuilles caulinaires sont dressées, glabres entières et embrassantes-auriculées. Ses fleurs sont blanc-jaunâtre. La floraison a lieu de mai à juillet.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

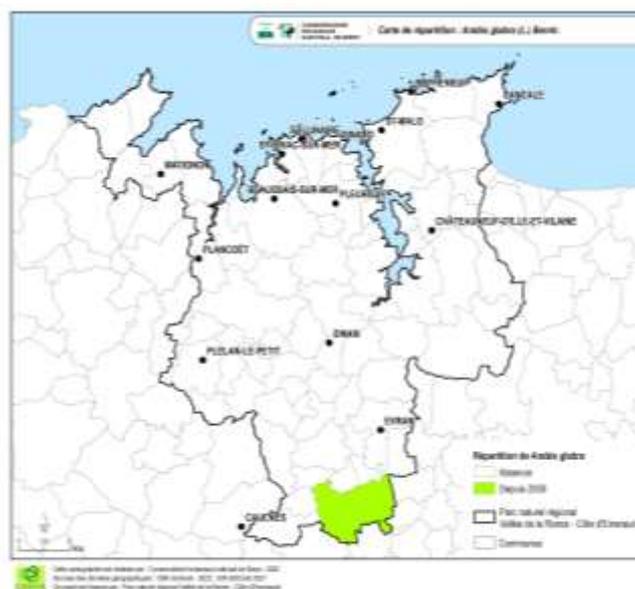
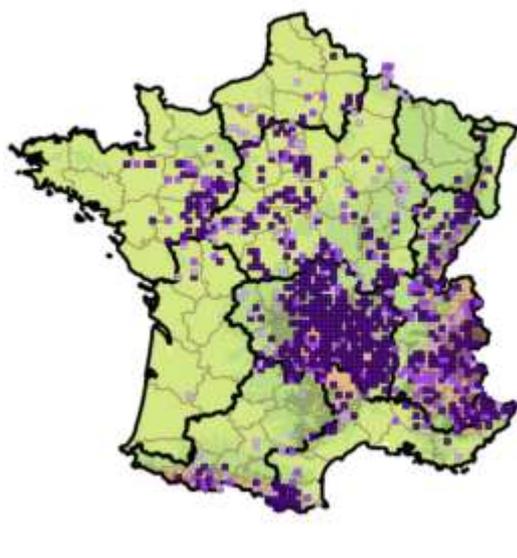
Espèce à enjeu : très fort



© J.-C. Abadie

Ecologie : L'espèce se développe au sein des lieux herbeux, tels que des haies ou des talus, et des terres remuées sur des substrats riches en calcaires. Il peut également être observé dans des sites perturbés, en situation secondaire (bords de route).

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,51 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



## ***Arctium lappa* L.** **Bardane commune**

Famille : Asteraceae

Type biologique : Plante herbacée bisannuelle

Description : La Bardane commune peut atteindre 2 m de hauteur. Ses grandes feuilles caractéristiques sont alternes, largement ovales, obtuses, cordiformes à la base, ondulées sur les bords, vertes dessus, blanchâtres et pubescentes avec des nervures en dessous et à long pétiole. Ses fleurs, violettes, sont groupées en capitules globuleux, large de 3 à 4 cm, réunis en grappes. La floraison a lieu de juillet à août.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

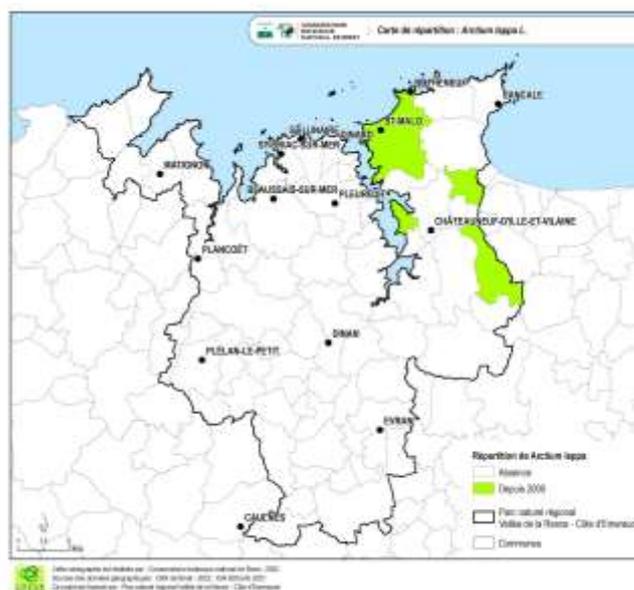
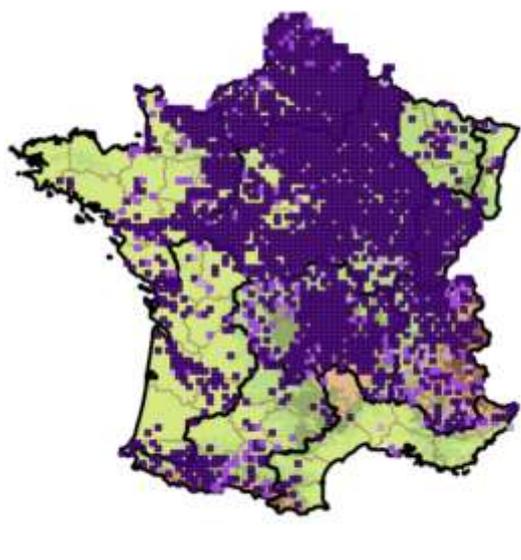
Ecologie : L'espèce se développe au sein des chemins, des berges et des terrains vagues. En Ille-et-Vilaine, cette espèce nitrophile se maintient assez bien dans la région littorale.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,59 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, J. Geslin



## ***Centaurea calcitrapa* L.** **Centaurée chausse-trape**

Famille : Asteraceae

Type biologique : Plante herbacée bisannuelle

Description : La Centaurée chausse-trape mesure 20 à 60 cm de hauteur. Elle possède une tige dressée velue à rameaux nombreux et divariqués. Ses feuilles sont rudes et velues. Les radicales sont découpées de façon symétrique jusqu'au milieu du limbe, pétiolées, disposées en rosette et les caulinaires sont linéaires, ordinairement entières, sessiles et non décurrense. Ses capitules rosés ont des bractées épineuses avec une involucre très épaisse garnie d'épines. La floraison a lieu d'août à septembre.

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)

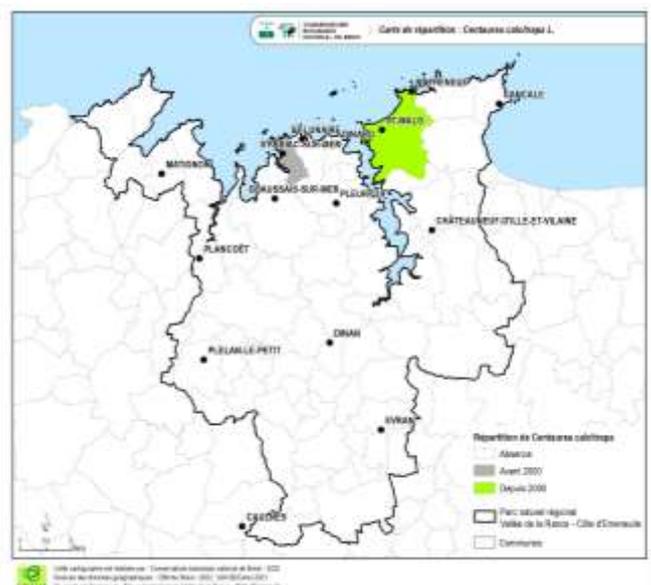
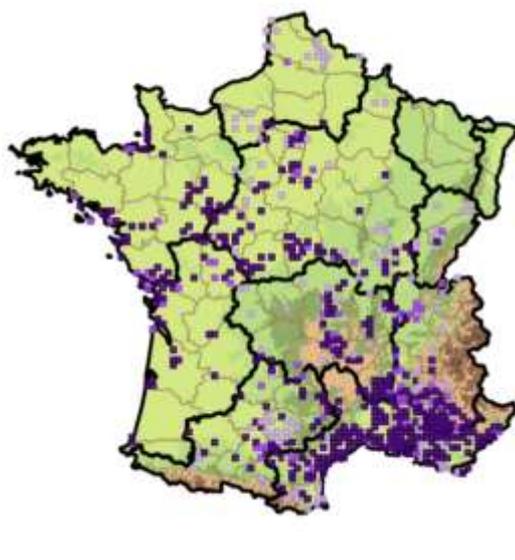
Ecologie : L'espèce se développe au sein des pelouses, des prairies pâturées et des bords de chemins. Il s'agit d'une espèce nitrophile calcicole.

Répartition : Espèce rare en Bretagne ayant son centre de répartition française dans le sud de la France (moins de 5 % (1,95 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBND, J. Le Bail



## *Euphorbia platyphyllos* L. Euphorbe à larges feuilles

Famille : Euphorbiaceae

Type biologique : Plante herbacée annuelle

Description : L'Euphorbe à larges feuilles mesure 30 à 80 cm de hauteur. Elle est caractérisée par ses glandes entières (sans cornes) et ses capsules portant de nombreux petits tubercules. L'ombelle est généralement composée de 5 rayons, chacun étant ensuite trifurqué, puis bifurqué. Ses feuilles obovales-lancéolées, minces, éparses et finement dentelées portent quelques longs poils. La floraison a lieu de juin à septembre.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

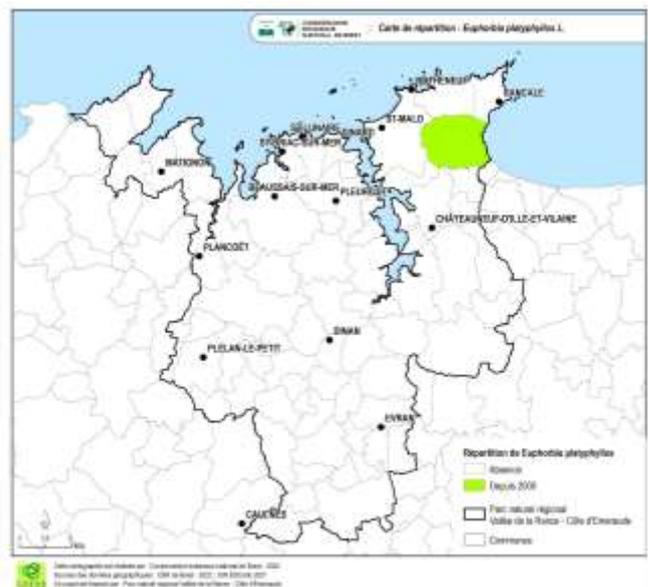
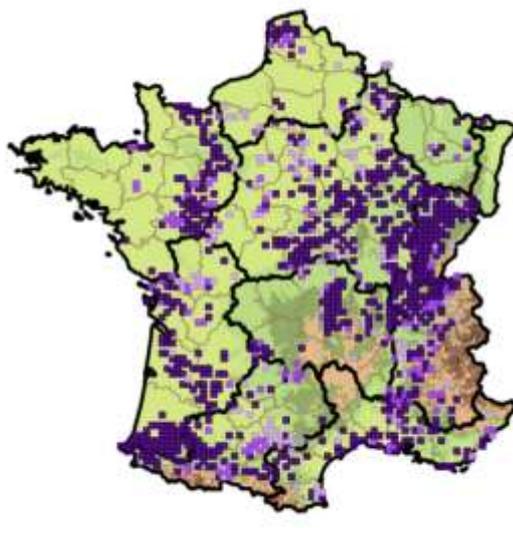
Ecologie : L'espèce se développe au sein des cultures, sur le bord des routes et dans des fossés. C'est une espèce plutôt messicole.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,38 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, T. Bousquet



## ***Hyoscyamus niger* L.**

### **Jusquiame noire**

Famille : *Solanaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle ou bisannuelle

Description : La Jusquiame noire mesure 30 à 80 cm de hauteur. Ses feuilles sont molles et douces au toucher, les radicales pétiolées, en rosette, les caulinaires sessiles ou embrassantes, ovales-oblongues, découpées de façon symétrique jusqu'au milieu du limbe, à lobes inégaux, triangulaires-lancéolées. Ses fleurs sont presque toutes sessiles, de couleur jaune sale, veinées de violet et à gorge pourpre-noir. La floraison a lieu de mai à septembre.



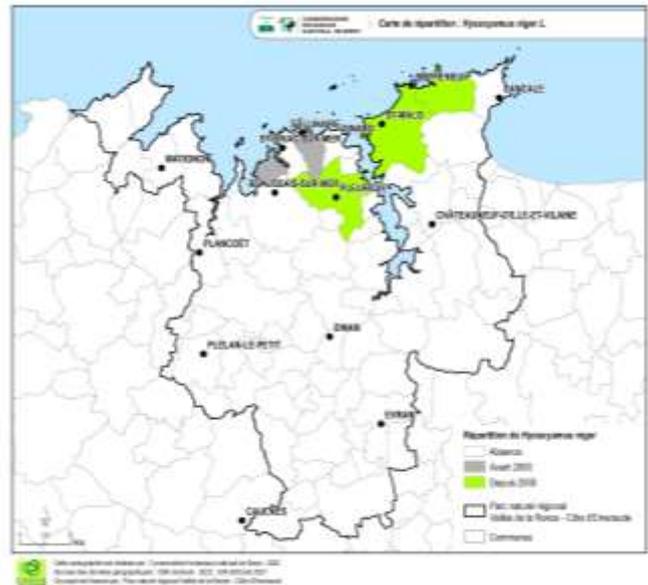
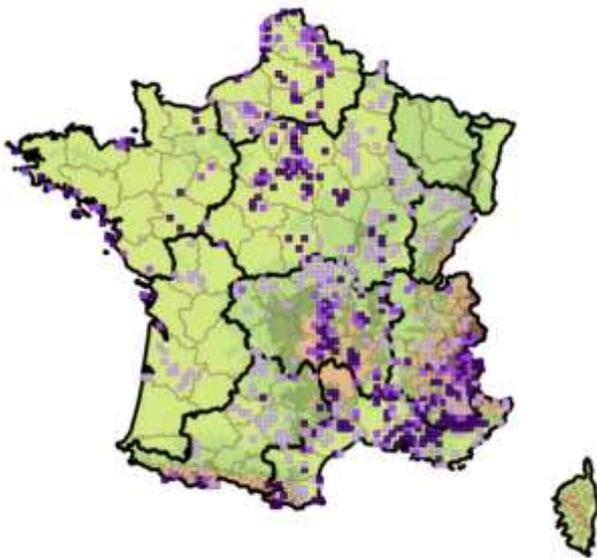
© CBNB, J. Geslin

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

Ecologie : L'espèce se développe au sein des milieux rudéralisés, tels que les décombres ou des terrains vagues. Espèce autrefois répandue sur le littoral.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plus commune dans l'est et le sud de la France métropolitaine (moins de 5 % (4,55 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).





***Lepidium campestre*** (L.) R.Br.

## Passerage champêtre

Enjeu de conservation : **Très fort**

Famille : Brassicaceae

Type biologique : Plante herbacée bisannuelle

Description : Le Passerage champêtre mesure 30-40 cm de hauteur. Cette plante pubescente, vert grisâtre, présente une tige dressée solitaire ou ramifiée dans le haut. Les feuilles basales sont pétiolées, entières ou irrégulièrement lobées. Les feuilles caulinaires sont dentées, sessiles, embrassant la tige par deux oreillettes plus ou moins aiguës. Les petites fleurs sont blanches, les pétales un peu plus longs que les sépales. La grappe s'allonge après la floraison. La floraison a lieu généralement de mai à juillet.



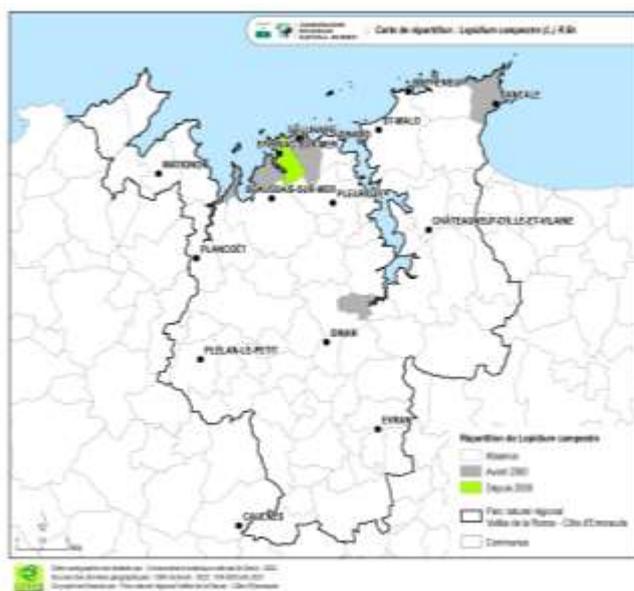
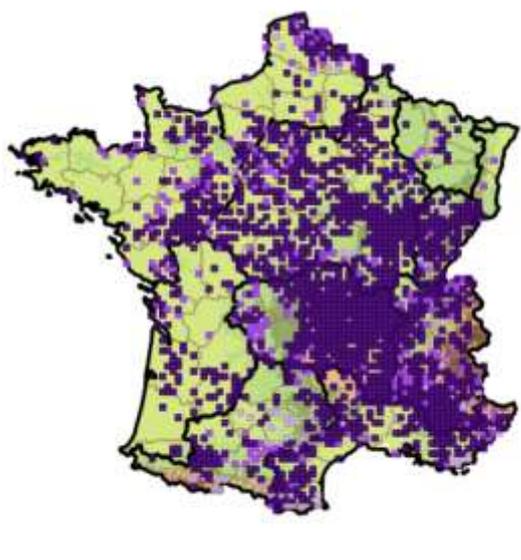
© CBMB, T. Bousquet

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des champs, des talus secs, des friches et des bords de routes, essentiellement sur le littoral, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,56 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).



## *Lithospermum officinale* L.

### Grémil officinal

Famille : *Boraginaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Grémil officinal mesure 30 à 80 cm de hauteur. Ses feuilles sont sessiles, lancéolées, très rudes, acuminées et à nervures latérales saillantes en dessous. Ses fleurs blanchâtres sont petites, nombreuses, subsessiles et réunies en grappes feuillées lâches et non recourbées. La floraison a lieu de mai à juin.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

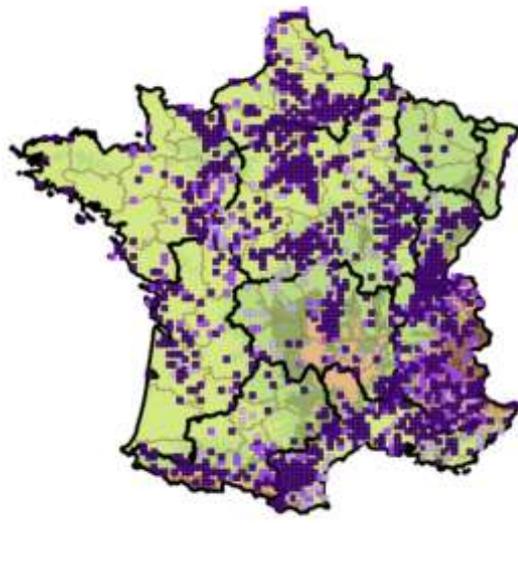
Ecologie : L'espèce se développe dans notre région en bord de chemins et en lisière forestière, essentiellement sur le littoral, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (1,26 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, H. Guitton



## ***Onopordum acanthium* L. subsp. *acanthium***

### **Chardon aux ânes**

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : Asteraceae

Type biologique : Plante herbacée bisannuelle

Description : Le Chardon aux ânes mesure 50 à 150 cm de hauteur. La plante est « acaule » la première année, en forme de rosette de feuilles, puis elle produit la deuxième année de grandes tiges florifères, raides, très ramifiées. Les feuilles sont grandes, oblongues, profondément divisées. Leur bordure épineuse se prolonge à la base le long de la tige. Elles sont vert blanchâtre, très cotonneuses surtout sur la face inférieure. Les fleurs, pourpres, sont réunies en capitules globuleux de 3,5 à 5,5 cm de diamètre, à réceptacle charnu, à involucre également cotonneux. La floraison a lieu de juin à septembre.



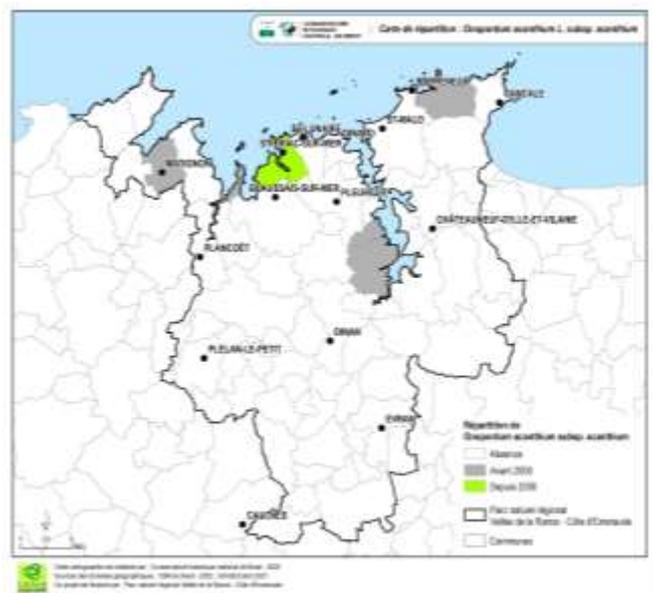
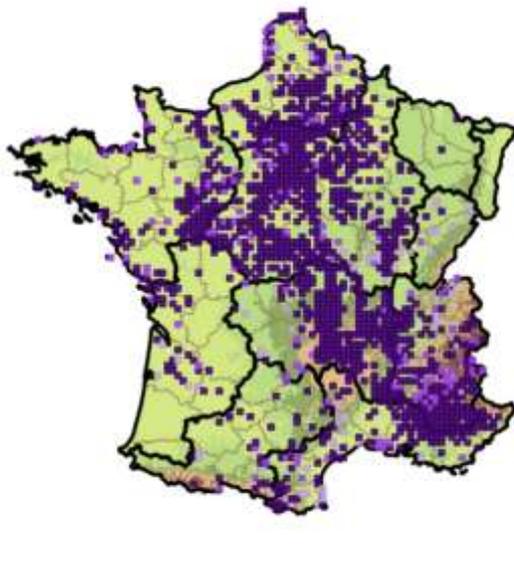
© CBNE, J. Le Bail

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région en bord de chemins ainsi que dans des friches, exclusivement à proximité du littoral, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (1,33 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).



## ***Plantago media* L.**

### **Plantain moyen**

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : *Plantaginaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : Le Plantain moyen mesure 20 à 50 cm de hauteur. Ses feuilles basales sont ovales-elliptiques, entières, à nervation marquée, disposées en rosette. La tige est petite, légèrement pubescente, fragile, portant des fleurs en épis à calice. La floraison a lieu de m

ai à septembre.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

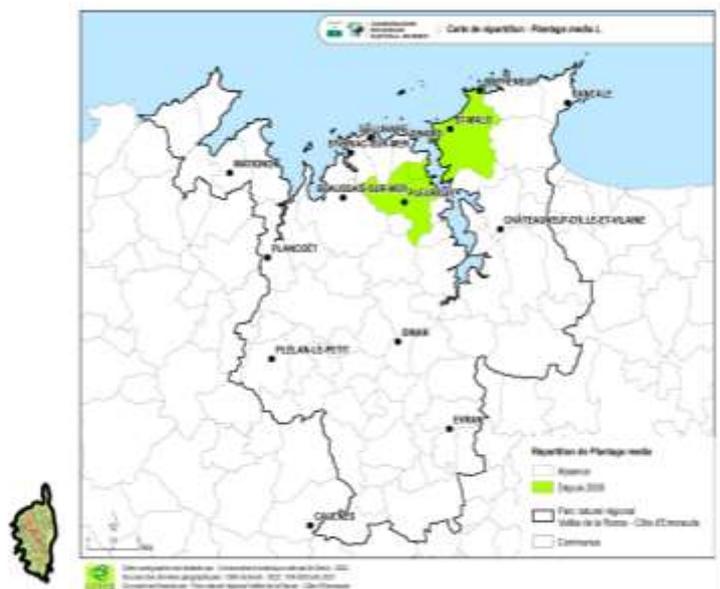
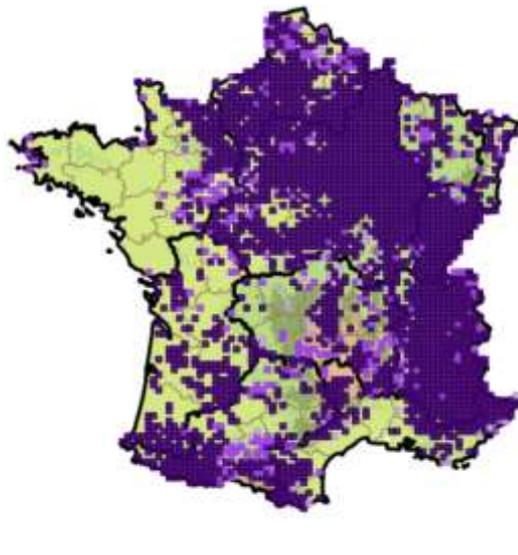
- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)



© CBNB, R. Ragot

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région au sein des pelouses rases, souvent en bordure de chemins et sur des chemins conservant une végétation clairsemée, non loin du littoral, sur des substrats riches en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, plutôt commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,56 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).



## ***Ranunculus arvensis* L.** **Chausse-trape des blés**

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : *Ranunculaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle

Description : La Chausse-trape des blés mesure 20 à 40 cm de hauteur. Ses feuilles sont de couleur vert clair, triséquées, à segments en coin, assez longuement pétiolulées et subdivisés en lobes linéaires. Ses fleurs sont petites et de couleur jaune soufre. Les carpelles sont au nombre de 3 à 8, très grands, comprimés, à faces épineuses, tuberculeuses ou veinées en réseau, à bec presque droit, égalant la moitié du carpelle. La floraison a lieu de mai à juillet.



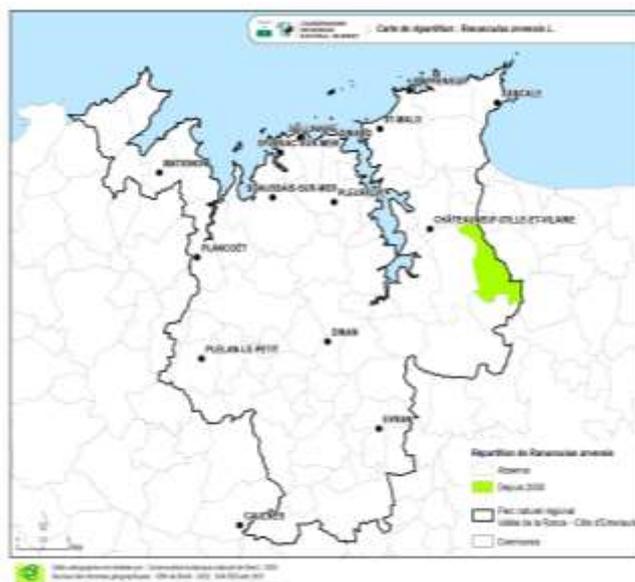
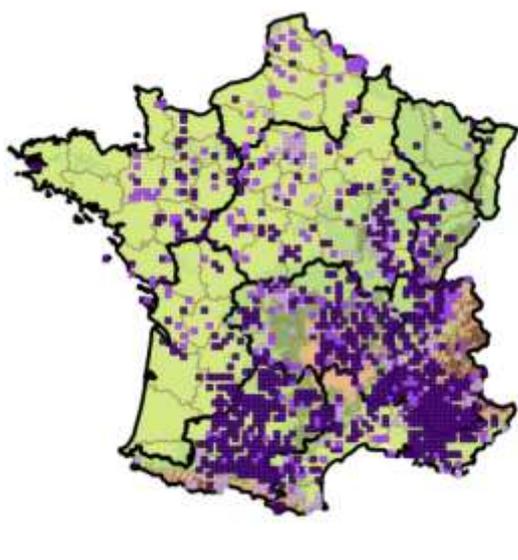
© CBNE, T. Bousquet

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)

Ecologie : L'espèce se développe au sein des champs cultivés, ainsi que dans des friches sur substrats riche en calcaire. C'est une plante plutôt messicole.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans le reste de la France métropolitaine, en particulier dans le sud (moins de 5 % (1,16 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).



## ***Tordylium maximum* L.**

### **Grand Tordyle**

Famille : *Apiaceae*

Type biologique : Plante herbacée annuelle

Description : Le Grand Tordyle mesure 30 à 80 cm de hauteur et est tout hérissé de poils. Ses feuilles sont velues, ses folioles sont totalement dissociées jusqu'à la base, les inférieures à 5-7 segments ovales ou oblongs, incises-crênelés, les moyennes et les supérieures à segment terminal longuement lancéolé, incisé-denté. Ses fleurs sont disposées en ombelles compactes de 5 à 10 rayons courts, inégaux et hispides. Celles de la circonférence ont 3 pétales rayonnants. La floraison a lieu de juin à août.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

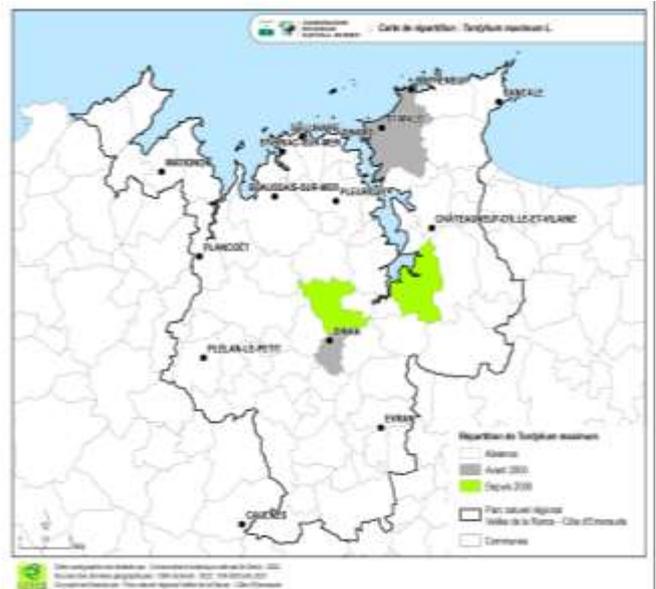
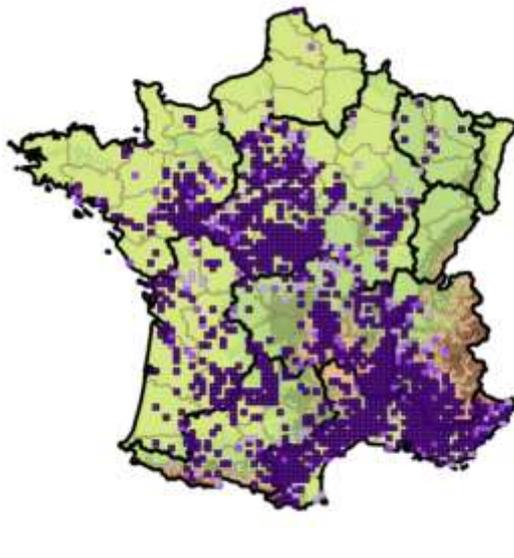
Ecologie : L'espèce se développe au sein des talus, des friches ainsi qu'en bord des chemins. C'est une espèce quelque peu nitrophile.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, assez commune dans le reste de la France métropolitaine (moins de 5 % (0,92 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, C. Mesnage



# Fourrés



## ***Rosa agrestis* Savi** **Églantier agreste**

Famille : *Rosaceae*

Type biologique : Plante ligneuse vivace

Description : L'Églantier agreste mesure 1 à 2 m de hauteur, à port lâche. Ses tiges sont munies de nombreux aiguillons puissants et larges, en crochet. Les feuilles imparipennées comptent de 5 à 7 folioles oblongues. Les fleurs, de 2 à 4 cm de diamètre, blanches à rose pâle, donnent des fruits ovoïdes de couleur rouge-orangé (les cynorrhodons). La floraison a lieu de juin à juillet.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

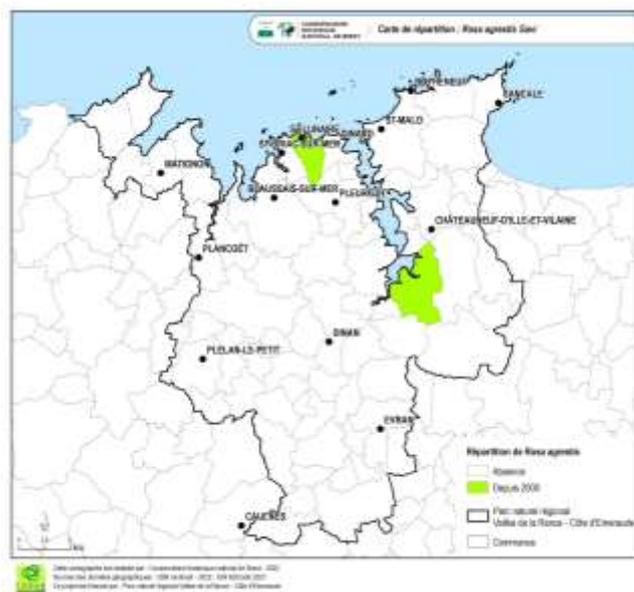
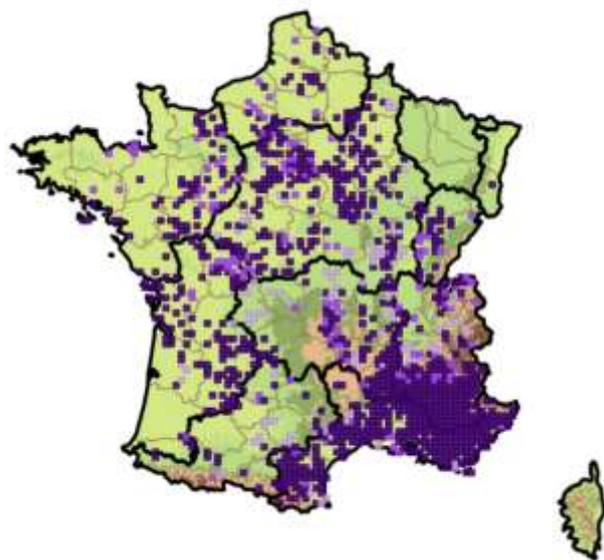
- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)



© CBNB, E. Quéré

Ecologie : L'espèce se développe dans notre région dans les haies et fourrés des coteaux secs, non loin du littoral, sur substrats riche en calcaire.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, encore assez commune dans le reste de la France métropolitaine, en particulier dans le sud (moins de 5 % (1,12 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



# Forêts et fourrés



## ***Asplenium onopteris* L.**

### **Doradille des ânes**

Espèce à enjeu : **très fort**

Famille : *Aspleniaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Doradille des ânes est une fougère mesurant 20 à 40 cm de hauteur. Cet Asplénium est difficile à identifier si les individus observés sont jeunes car il peut alors être confondu avec *Asplenium adiantum-nigrum*. Les individus bien développés sont de plus grande taille que ce dernier et possèdent des frondes au limbe plus finement découpé et plus triangulaire. Ses pinnules sont étroites, lancéolées à linéaires, à dents aigües. La floraison a lieu toute l'année.



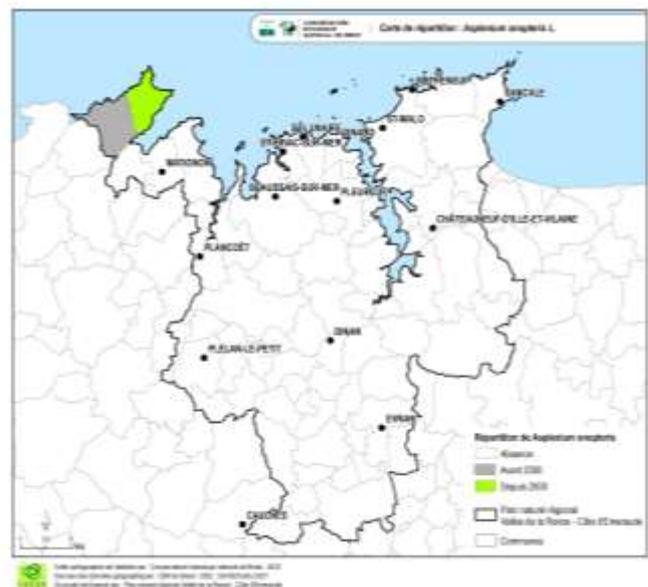
© CBNB, E. Quéré

Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

Ecologie : L'espèce est extrêmement localisée et connue dans notre région au sein d'un bois de chêne vert en situation littorale abritée.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, ayant son centre de répartition française en région méditerranéenne (moins de 5 % (0,53 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).



***Carex depauperata*** Curtis ex With.

## Laîche appauvrie

Famille : *Cyperaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace

Description : La Laîche appauvrie mesure 50 à 100 cm de hauteur. Sa tige est dressée, subtrigone et lisse. Ses feuilles sont allongées, larges de 3 à 4 mm et scabres. Elle possède un seul épi mâle, solitaire, allongé, linéaire et fauve pâle ainsi que 3 à 4 épis femelles très écartés, ovales, lâches et pédonculés. La floraison a lieu d'avril à juin.

### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : vulnérable (VU)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

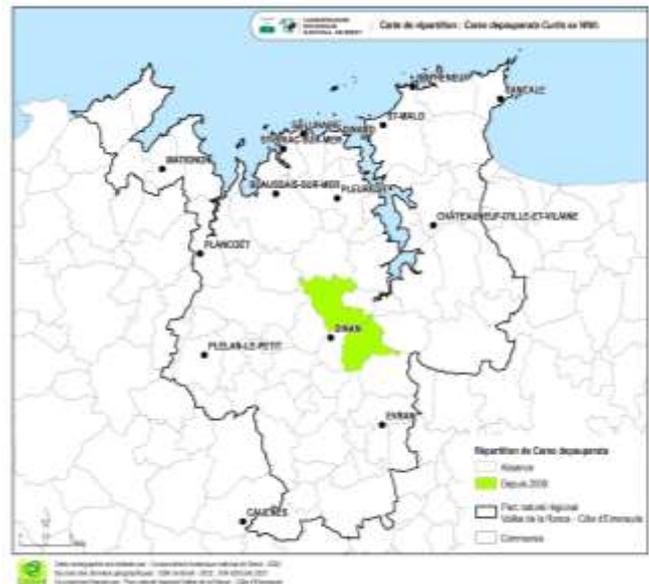
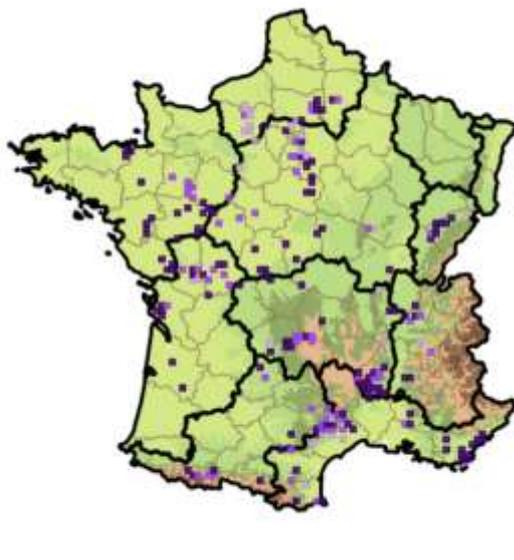
Ecologie : L'espèce se développe au sein des bois clairs et des lisières, sur sols secs et non acides.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, présente de manière éparse dans le reste de la France (moins de 5 % (2,29 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1)).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, P. Lacroix



## ***Lathraea squamaria* L.**

### **Lathrée écailleuse**

Famille : *Orobanchaceae*

Type biologique : Plante herbacée vivace parasite

Description : La Lathrée écaille est très caractéristique, cette plante ne peut normalement être confondue avec aucune autre. Ses fleurs blanchâtres ou légèrement rosées sont disposées en épi unilatéral. Le calice des fleurs est velu et glanduleux. Cette plante parasite certains arbres et arbustes. La floraison a lieu tôt dans l'année, de mars à avril.

#### Statuts de protection et statuts de rareté et menace :

- Aucune protection
- Liste rouge de la flore vasculaire de France, 2018 (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) : non menacé à l'échelle du territoire (LC)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne, 2015 (Quéré *et al.*, 2015) : en danger (EN)
- Liste « rouge » du Massif armoricain - annexe 1 (Magnanon, 1993)

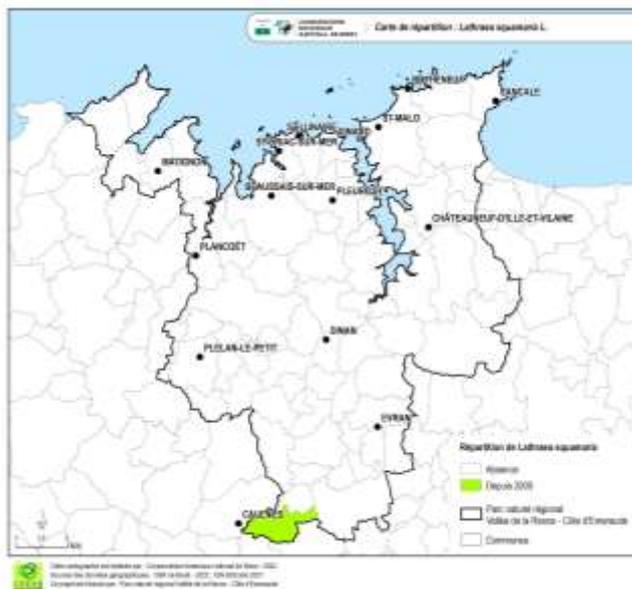
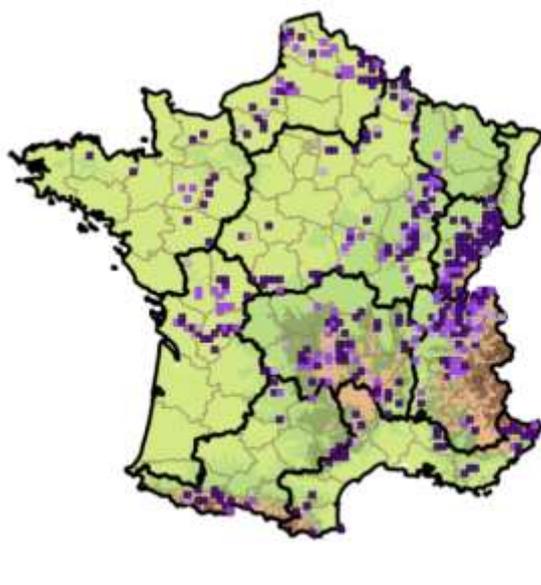
Ecologie : L'espèce se développe sur les racines de noisetier, d'orme et d'aulne principalement, au sein des bois frais sur humus doux.

Répartition : Espèce rare en Bretagne, un peu plus commune dans le reste de la France métropolitain (moins de 5 % (0,54 %) des mailles d'occurrence française sont situées en Bretagne (Représentativité faible : 1).

Espèce à enjeu : **très fort**



© CBNB, G. Huitton



### III – CONCLUSION ET PERSPECTIVES

---

Les inventaires menés ces dernières années permettent d'actualiser et de compléter la précédente synthèse des enjeux floristiques du territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude. La parution des listes rouges de la flore de France et de Bretagne a permis d'actualiser et d'affiner l'analyse des enjeux.

Le travail de synthèse et d'analyse des données disponibles met en évidence une assez bonne connaissance de la flore vasculaire du territoire. Le travail d'harmonisation et de validation des données, mais également, dans certains cas, de saisie de données, est à poursuivre afin de pouvoir valoriser au mieux les différentes sources d'information et de centraliser les connaissances floristiques de ce territoire à grande diversité floristique.

L'analyse des données et la hiérarchisation des enjeux de conservation de la flore vasculaire permet de faire ressortir une liste de 203 plantes à enjeu de conservation connues sur le territoire du projet de Parc. Plusieurs de ces espèces rares et menacées ont été observées sur le territoire dans le passé, sans que leur présence n'ait pu être confirmée par des observations récentes (65 espèces). Ces dernières sont présumées disparues.

Les plantes à enjeu de conservation observées depuis 2000 sur le territoire du projet de Parc sont encore nombreuses (138 espèces) et sont majoritairement des espèces du littoral, de zones humides ou liées aux terrains cultivés (plantes messicoles). Beaucoup de ces espèces sont liées à des substrats calcaires.

Un nombre important d'espèces à enjeu de conservation « très fort » correspond à des espèces trouvant leur limite d'aire de répartition dans l'est de la Bretagne : 31 des 45 espèces à enjeu de conservation « très fort ». Ces espèces sont majoritairement des espèces liées à des substrats riches en calcaire, ce qui est plutôt rare dans le Massif armoricain ou alors cantonné au littoral. Certaines de ces espèces sont communes ailleurs en France.

L'analyse permet également de mettre en avant les communes abritant les enjeux les plus forts en terme de flore vasculaire : Plévenon, Saint-Malo et Saint-Méloir-des-Ondes, qui abritent au moins un taxon à enjeu de conservation majeur, mais également 48 communes abritant des taxons à très fort enjeu : Baguer-Morvan, Bobital, Brusvily, Calorguen, Cancale, Corseul, Dinard, Évran, Fréhel, Gouesnière, Guenroc, Guitté, Hinglé, Lancieux, Landec, Langrolay-sur-Rance, Languédias, Lanvallay, Miniac-Morvan, Minihiac-sur-Rance, Plébouille, Plélan-le-Petit, Plerguer, Pleslin-Trigavou, Pleudihen-sur-Rance, Pleugueneuc, Pleurtuit, Plouasne, Ploubalay, Plouër-sur-Rance, Richardais, Saint-André-des-Eaux, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Coulomb, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Lormel, Saint-Lunaire, Saint-Père, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Samson-sur-Rance, Saint-Suliac, Taden, Trébédan, Trégon, Trélivan, Tronchet, Ville-ès-Nonais.

La qualité du territoire et les importants enjeux floristiques qu'il recèle justifient de poursuivre l'acquisition des connaissances : poursuite des prospections de terrain, en ciblant notamment les communes moins connues actuellement (communes de l'intérieur à l'ouest du territoire) et recueil de données issues de la bibliographie et d'autres sources de données.

En ce sens, ce bilan peut constituer une première étape dans la définition d'une stratégie de connaissance, de suivi et de conservation des espèces végétales à forte valeur patrimoniale à l'échelle du territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Annézo N., Magnanon S., Malengreau D., Christie J., 1998 - *La Flore bretonne. Conseil régional de Bretagne*. Mèze : Biotope éditions, 138 p. (Les cahiers naturalistes de Bretagne)
- Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale. NOR : ENVN8700161A.
- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24).
- Bougault C., Hardegen M., 2014 – *Projet de PNR Rance - Côte d'Emeraude - Flore vasculaire : état des connaissances et évaluation de l'intérêt patrimonial*. Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest
- Diard L., 2005 - *Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 670 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Des Abbayes H., Claustres G., Corillion R., Dupont P., 1971 - *Flore et végétation du massif armoricain, tome 1. Flore vasculaire*. Saint-Brieuc : Presses universitaires de Bretagne, 1226 p.
- Hardegen M. & Quéré E., 2019 - *Hiérarchisation des enjeux : flore vasculaire. Méthode d'évaluation des enjeux de conservation à l'échelle d'un territoire & résultats de la hiérarchisation pour la flore vasculaire indigène de Bretagne*. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 8 p., 2 annexes
- Jalas J. & Suominen J. (éds), 1979 - *Atlas florae europaeae : distribution of vascular plants in Europe, 4. Polygonaceae*. Committee for Mapping the Flora of Europe / Societas Biologica Fennica Vanamo, 71 p.
- Magnanon S., 1992 - L'inventaire et la cartographie de la flore armoricaine. Guide méthodologique pour le recueil et la gestion des données de terrain. *E.R.I.C.A.*, 1 : 7-18.
- Magnanon S., 1993 - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. *E.R.I.C.A.*, 4 : 1-22.
- Magnanon S., 2004 - *Stratégie d'actions prioritaires pour la préservation de 5 espèces végétales à très forte valeur patrimoniale : Asplenium onopteris, Centaurium scilloides, Narcissus triandrus ssp. capax, Polygonum oxyspermum ssp. rayi, Ranunculus nodiflorus*. Rapport 2003. Brest : Conservatoire botanique national de Brest.
- Magnanon S., Diard L., Le Mao P., Ragot R., Rivière G., 2004 - *Plan d'action pour la conservation de Polygonum rayi Bab. en Bretagne*.
- Philippon D., Prelli R., Poux L., 2006 - *Atlas de la flore des Côtes-d'Armor : flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 566 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Quéré E., 2019 - Actualisation du plan de conservation de la petite Centaurée fausse-scille (*Centaurium portense* (Brot.) Butcher) en Bretagne. Département du Finistère / Département des Côtes d'Armor / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 31 p. + annexes.
- Quéré E., Geslin J., 2016 - *Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne*. DREAL de Bretagne / Conseil régional de Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p. + annexes.
- Quéré E., Magnanon S., Brindejonc O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne -Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p., 3 annexes.
- Tison J.-M. (coord.), FOUCAULT B. (de) (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotope éditions, XX-1195 p.
- UICN FRANCE, 2011 - *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*. Paris, France.
- UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN France, 32 p., disponible à l'adresse :

<https://uicn.fr/liste-rouge-flore/>

**Sites internet :**

Conservatoire botanique national de Brest. *Référentiel Nomenclatural de la Flore de l'Ouest de la France* [en ligne]. <https://www.cbnbrest.fr/rnfo/> (consulté le 01.02.2022)

Conservatoire botanique national de Brest. *Application pour consulter la répartition géographique des plantes à fleurs et des fougères dans l'Ouest de la France et suivre leur évolution dans le temps et à différentes échelles*. [en ligne]. [www.cbnbrest.fr/eCalluna](http://www.cbnbrest.fr/eCalluna) (consulté le 01.02.2022)

Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Cartes de répartition à l'échelle de la France issues de la plateforme nationale de diffusion des données « flore » du réseau des CBN [en ligne]. <http://siflore.fcbn.fr/> (consulté le 01.02.2022)

Museum national du patrimoine naturel. *Données et outils – Recherche de données ZNIEFF continentale* [en ligne]. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/znief-cont> (consulté le 01.02.2022).

## ANNEXES

---

### **Annexe 1 : Liste des observateurs et des études bibliographiques intégrées dans la base Calluna, ayant contribué à la connaissance du territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude**

(Données intégrées au 01/02/2022)

#### **Liste des observateurs ayant participé aux inventaires et aux suivis, dans le cadre de l'inventaire permanent du CBN de Brest :**

**Membres du réseau de correspondants du CBN de Brest (141 personnes) :** ALBER Patrick (réseau bénévoles CBN de Brest), AMOR Thierry (réseau bénévoles CBN de Brest), AUBIN Bernard (réseau bénévoles CBN de Brest), AUDRAS Olivier (FREDON Bretagne), BARDIN Charlotte (réseau bénévoles CBN de Brest), BARGAIN Bruno (Bretagne Vivante), BAYER Noël (Bretagne Vivante), BIENVENÛE Alban (Bretagne Vivante), BIORET Frédéric (Université de Bretagne Occidentale), BLOND Cyrille (réseau bénévoles CBN de Brest), BOUGAULT Christophe (salarié CBN de Brest), BOUREAU Anthony (réseau bénévoles CBN de Brest), BOUREL Cécile (réseau bénévoles CBN de Brest), BOURGEOIS Véronique (Bretagne Vivante), BOURREE Maxime (réseau bénévoles CBN de Brest), BOUSQUET Thomas (salarié CBN de Brest), Bretagne Vivante (sans précision de nom), BUCKVALD Nathalie (salariée CBN de Brest), BURGUIN Eva (salariée CBN de Brest), BURNEL Philippe (réseau bénévoles CBN de Brest), CAMBERLEIN Gilles (CD22 & réseau bénévoles CBN de Brest), CHAUNU Laurent (réseau bénévoles CBN de Brest), CHERPITEL Thomas (CD22), CHICOUENE Daniel (réseau bénévoles CBN de Brest), CHOLET Joachim (réseau bénévoles CBN de Brest), COÏC Thierry (réseau bénévoles CBN de Brest), COLASSE Vincent (salarié CBN de Brest & réseau bénévoles CBN de Brest), Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance et de la côte d'Émeraude (sans précision de nom), CORAY Yann (Association Nature Saint Thuria), CUDENNEC Noën (COEUR Émeraude & réseau bénévoles CBN de Brest), DALIBARD Vianney (réseau bénévoles CBN de Brest), DALLEMAGNE Hervé (CERESA Environnement), DANAI Michel (réseau bénévoles CBN de Brest), DANET Pierre (réseau bénévoles CBN de Brest), DAUMAS Marc (réseau bénévoles CBN de Brest), DEBROIZE Bertrand (réseau bénévoles CBN de Brest), DELASSUS Loïc (salarié CBN de Brest), DIARD Louis (réseau bénévoles CBN de Brest), DIARD-COMBOT Marion (Bretagne Vivante), DONGUY Yves (réseau bénévoles CBN de Brest), DOUSSOT René (réseau bénévoles CBN de Brest), DUBOS Florian (réseau bénévoles CBN de Brest), DUJOL Benoit (réseau bénévoles CBN de Brest), DURFORT José (réseau bénévoles CBN de Brest), DUTHION Guillaume (CD35), FAUCHON Samuel (Conseil régional de Bretagne & réseau bénévoles CBN de Brest), FILIPE Marie (CD22), FORTUNE Claudine (réseau bénévoles CBN de Brest), FORTUNE Hervé (réseau bénévoles CBN de Brest), GALIBOURG Alain (réseau bénévoles CBN de Brest), GAUTIER Colette (réseau bénévoles CBN de Brest), GEHU Jean-Marie (réseau bénévoles CBN de Brest), GERARD Maurice (réseau bénévoles CBN de Brest), GERAULT Jean-François (réseau bénévoles CBN de Brest), GLEMAREC Erwan (salarié CBN de Brest), GLINEC Jean-François (réseau bénévoles CBN de Brest), GOURIE Céline (réseau bénévoles CBN de Brest), GUIHARD Luc (réseau bénévoles CBN de Brest), GUILLAUMEAU Pauline (Bretagne Vivante & réseau bénévoles CBN de Brest), GUILLEMOT Vincent (réseau bénévoles CBN de Brest), GUILLEVIC Yvon (Bretagne Vivante & réseau bénévoles CBN de Brest), GUITTON Hermann (salarié CBN de Brest), HAMON Patrick (CdL & réseau bénévoles CBN de Brest), HAMON Valentin (réseau bénévoles CBN de Brest), HARDEGEN Marion (salariée CBN de Brest), HAUGUEL Jean-Christophe (réseau bénévoles CBN de Brest), HUBERT Hélène (réseau bénévoles CBN de Brest), HUDE C. (réseau bénévoles CBN de Brest), JORY Marie-Lise (réseau bénévoles CBN de Brest), KATS Estelle (réseau bénévoles CBN de Brest), KEMLIN Guillaume (réseau bénévoles CBN de Brest), KERINEC Paol (salarié CBN de Brest), LAHONDRE Christian (réseau bénévoles CBN de Brest), LANDAIS Emilien (réseau bénévoles CBN de Brest), LAURENT Catherine (réseau bénévoles CBN de Brest), LAURENT Elise (salariée CBN de Brest & réseau bénévoles CBN de Brest), LAVILLE Lauriane (salariée CBN de Brest), LAVOUE Maxime (réseau bénévoles CBN de Brest), LE BIHAN Olivier (CD22), LE BILLAN (réseau bénévoles CBN de Brest), LE COADOU Adrien (réseau bénévoles CBN de Brest), LE DU Florian (Ouest Am'), LE FAOU Lou-Anne (réseau bénévoles CBN de Brest), LE GALL Yves (réseau bénévoles CBN de Brest), LE HOUÉDEC Arnaud (Bretagne Vivante), LE HUITOUZE Serge (réseau bénévoles CBN de Brest), LE MAO Patrick (réseau bénévoles CBN de Brest), LECHENNE Hugues (réseau bénévoles CBN de Brest), LEFRANC Hugues (réseau bénévoles CBN de Brest),

LIEURADE Agnès (salariée CBN de Brest), LORELLA Brigitte (réseau bénévoles CBN de Brest), LUTZIUS Anaïs (réseau bénévoles CBN de Brest), MADY Mickaël (salarié CBN de Brest), MAGNANON Sylvie (salariée CBN de Brest), MALENGREAU Daniel (réseau bénévoles CBN de Brest), MARIET Daniel (Lycée J. Cartier & réseau bénévoles CBN de Brest), MASSARD Olivier (COEUR Emeraude & réseau bénévoles CBN de Brest), MASSON Gaëtan (salarié CBN de Brest), MAUGUIN Paul (Bretagne Vivante & réseau bénévoles CBN de Brest), MELEC Dominique (COEUR Emeraude), MESNAGE Cécile (Ouest Am'), MOALIC Julien (réseau bénévoles CBN de Brest), MOREL Anne (réseau bénévoles CBN de Brest), MOULIS Serge (réseau bénévoles CBN de Brest), ORGEVAL Maryvonne (réseau bénévoles CBN de Brest), PERRETTE Morgane (CC Saint-Malo), PETIT Jacques (réseau bénévoles CBN de Brest), PHILIPPON Daniel (réseau bénévoles CBN de Brest), PIAN Christian (réseau bénévoles CBN de Brest), PICHARD Gilles (réseau bénévoles CBN de Brest), POUX Laurent (réseau bénévoles CBN de Brest), PRELLI Rémy (réseau bénévoles CBN de Brest), PREY Timothée (salarié CBN de Brest), PROVOST Michel (réseau bénévoles CBN de Brest), PUSTOCH Fanch (réseau bénévoles CBN de Brest), QUENEA Hélène (réseau bénévoles CBN de Brest), QUERE Emmanuel (salarié CBN de Brest), QUÉRÉ Philippe (Syndicat Grand Site Cap Fréhel Cap d'Erquy), RAGOT Rémy (salarié CBN de Brest), RIVIERE Gabriel (réseau bénévoles CBN de Brest), ROBIN Eric (Bureau d'études Le Bihan Ingénierie), ROBINARD Dominique (réseau bénévoles CBN de Brest), ROCHE Michaël (TBM Environnement), ROETZINGER Samuel (réseau bénévoles CBN de Brest), SALMON Sylvie (réseau bénévoles CBN de Brest), SCORDIA Philippe (réseau bénévoles CBN de Brest), SEITE François (réseau bénévoles CBN de Brest), SERENT Philippe (réseau bénévoles CBN de Brest), SOMMIER Gérard (réseau bénévoles CBN de Brest), SOURGET Gérard (réseau bénévoles CBN de Brest), STUDERUS Kevin (réseau bénévoles CBN de Brest), THEVENIN Philippe (Office de Génie Écologique & réseau bénévoles CBN de Brest), TIBERGHIEEN Gérard (réseau bénévoles CBN de Brest), TIGER Hervé (réseau bénévoles CBN de Brest), TISON Jean-Marc (réseau bénévoles CBN de Brest), TULLY Thomas (réseau bénévoles CBN de Brest), VANDAMME Patrick (réseau bénévoles CBN de Brest), VILLIERMET Joseph (Bretagne Vivante & réseau bénévoles CBN de Brest), VOELTZEL Didier (CPIE Vallée de l'Orne), VOELTZEL Vincent (réseau bénévoles CBN de Brest), ZANRE Francis (réseau bénévoles CBN de Brest)

#### **Bibliographie dépouillée dont les données floristiques sont intégrées aux bases de données Calluna :**

- Anonyme, CERESA, 2011 - *Inventaire et cartographie de la flore des dunes des espaces naturels sensibles d'Ille-et-Vilaine*. Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Noyal-Châtillon-sur-Seiche : CERESA, 57 p. + annexes.
- Aubin B., Diard L., 1983 - *Relevés effectués en 1983 : département des Côtes-du-Nord*. Rennes : Jardin Botanique de Rennes, 2 p.
- Aubin B., Diard L., 1984 - *Relevés effectués au cours de l'année 1984 dans le département d'Ille-et-Vilaine (présentation par localité)*. Rennes : Jardin Botanique de Rennes, 14 p.
- Badré F., Prelli R., 1978 - Les espèces du groupe *Polypodium vulgare* du Massif armoricain. *Candollea*, **33** (1) : 89-106.
- Bioret F. (coord.), 1994 - *Catalogue des espèces et des habitats de la Directive Habitats présents en Bretagne : directive 92/43 CEE du conseil du 21 mai 1992*. Geoscope / DIREN Bretagne / Région Bretagne, 232 p.
- Bournérias M., Pomerol C., Turquier Y., 1985 - *La Bretagne du Mont St-Michel à la pointe du Raz. (Guides Naturalistes des côtes de France)*. Paris : Delachaux et Niestlé, 256 p.
- CERESA, 2009 - *Pointe de la Garde Guérin. Diagnostic phytoécologique*. Noyal-Châtillon-sur-Seiche : CERESA, 53 p.
- Chateigner J.-L., Le Mao P. [s. d.] - *Ile de Cézembre (Saint-Malo, Ille-et-Vilaine). Inventaire ornithologique et autres données naturalistes*. Inédit. .
- Chicouène D., 2003 - *Evaluation de quelques plantes particulières au "bois de la Rigourdaine" de Plouer-sur-Rance*. Saint-Gilles : Arbiotech, 3 p.
- Chicouène D., Camberlein G. [s. d.] - *Exploration botanique dans le secteur des Faluns*. Inédit.
- Corbineau R., 1987 - Du nouveau chez les orchidées bretonnes. *Le Monde des plantes*, **429-430** : 1-2.

- Corbineau R., 1988 - Contribution à la connaissance des orchidacées du Massif armoricain. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France*, **10** (2) : 49-57.
- Corillion R., 1951 - Extension récente du *Spartina townsendi* Groves en Bretagne. *Le Monde des plantes*, **274-275** : 2.
- Corillion R., 1957 - Notes complémentives de floristique armoricaine. *Bulletin de la Société scientifique de Bretagne*, **31** (1-4) : 81-92.
- Corillion R., Géhu J.-M., 1958 - Sur quelques aspects généraux de la végétation de la Côte d'Erquy et du Cap Fréhel (Etude préliminaire). *Bulletin du Laboratoire maritime de Dinard*, **44** : 26-35.
- Dervenn, 2013 - *La Pointe du Nick (35). Inventaire et cartographie de la végétation et des espèces végétales à forte valeur patrimoniale et propositions de gestion*. Mouazé : Dervenn, 2 vol. (73 p., 18 p.).
- Des Abbayes H., 1952 - Note sur quelques plantes rares ou adventices du Massif armoricain. *Le Monde des plantes*, **289-290** : 35-36.
- Des Abbayes H., Claustres G., Corillion R., Dupont P., 1971 - *Flore et végétation du Massif armoricain, tome 1. Flore vasculaire*. Saint-Brieuc : Presses universitaires de Bretagne, 1226 p.
- Diard L., 2005 - *Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 670 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Diard L., 2005 - Bilan des découvertes intéressantes de l'année 2004. Ille-et-Vilaine. *E.R.I.C.A.*, **19** : 93-94.
- Diard L., 2007 - Bilan des découvertes intéressantes des années 2005 et 2006. Ille-et-Vilaine. *E.R.I.C.A.*, **20** : 101-103.
- Diard L., Rivière G., Chicouène D., Magnanon S.[s. d.] - *Divers courriers électroniques et cartes de localisation concernant le coléanthe en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan*. Inédit.
- Dutouquet L., Hamon P.[s. d.] - *Programme de réhabilitation des sites de nidification de l'avifaune marine sur les îlots bretons. Tentative d'éradication du rat noir sur l'île Cézembre (Saint-Malo, 35) (Extraits inventaire botanique)*. Inédit.
- Frostin A.-M., 1912 - Notes spéciales et locales : Plantes rares du département des Côtes-du-Nord. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, **500** : 119-120.
- Frostin A.-M., 1912 - Notes spéciales et locales : le *Sedum dasyphyllum*. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, **499** : 104.
- Géhu J.-M., 1961 - Florule de Fort-la-Latte (C.-du-N.). *Bulletin du Laboratoire maritime de Dinard*, **47** : 80-81.
- Géhu J.-M., 1964 - A propos d'*Hutchinsia petraea* dans la région d'Erquy-Fréhel. *Bulletin du Laboratoire maritime de Dinard*, **49-50** : 125.
- Géhu J.-M., 1984 - *Le polder des Petits Hotieux à Saint-Jacut-de-la-Mer. Expertise botanique*. Paris : Université de Paris V. Laboratoire de botanique, 14 p.
- Géhu J.-M., 2007 - Sur la station vestigiale de *Limonium ovalifolium* de la Richardais, en Baie de Rance (35). *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, **38** : 105-112.
- Géhu J.-M., 2007 - *Ruscus aculeatus* en position d'ourlet préforestier littoral sur les falaises bretonnes. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, **38** : 273-276.
- Géhu J.-M., 2008 - Observations à caractère historique sur quelques végétaux rares, en voie de disparition ou éteints sur le littoral de la côte d'Emeraude (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et extrême sud de la Manche). *E.R.I.C.A.*, **21** : 17-30.
- Géhu J.-M., Géhu J., Caron B., 1978 - Les groupements à *Sedum anglicum* des falaises nord-armoricaines. *Colloques phytosociologiques*, **6** : 255-261
- GELA, 1973 - *Contribution à l'étude des landes armoricaines. La végétation de la lande du Cap Fréhel*. Rennes : Université de Rennes 1. Laboratoire d'écologie végétale, np.
- Geslin J., Poux L., Philippon D., Prelli R., Hardy F., Ragot R., Diard L., Chagneau D., Douillard E., Gabory O., Jarri B., Dupont P., 2004 - Bilan des découvertes intéressantes de l'année 2003. *E.R.I.C.A.*, **18** : 81-119.

- Geslin J., Zambettakis C., Poux L., Philippon D., Prelli R., Hardy F., Ragot R., Diard L., Chagneau D., Douillard E., Gabory O., Jarri B., Rivière G., Dupont P., 2003 - Bilan des découvertes intéressantes de l'année 2002. *E.R.I.C.A.*, **17** : 77-124
- Guerlesquin M., 1977 - Compte rendu sommaire de la 106<sup>e</sup> session extraordinaire de la Société : N.E. de la Bretagne, îles anglo-normandes, Basse-Normandie (3-10 septembre 1976). *Bulletin de la Société botanique de France*, **124** (5-6) : 355-364.
- Gloaguen J.-C., Touffet J., 1974 - La végétation des landes du Cap Fréhel : étude orientée le long de quelques transects. *Botanica rhedonica. Série A*, **13** : 57-75.
- Godeau M., 1985 - *Contribution à la connaissance du micro-endémisme de la flore du Massif armoricain : recherches sur la valeur systématique de quelques taxons*. Thèse de doctorat d'État : Sciences naturelles. Nantes : Université de Nantes. UER des Sciences de la nature, 368 p.
- Groupe départemental 22, 1994 - *Statut des différents taxons de la liste rouge armoricaine dans le département des Côtes d'Armor (document provisoire)*. [s.l.], np.
- Guffroy C., 1912 - Notes sur la flore bretonne - I (2). *Bulletin de la Société botanique de France*, **59** : 385-391.
- Guffroy C., 1927 - Notes sur la flore bretonne. II (1). *Bulletin de la Société botanique de France*, **74** (1) : 17-38.
- Jeanpert E., 1893 - Localités nouvelles de plantes récoltées aux environs de Saint-Malo. *Bulletin de la Société botanique de France*, **40** : 64-65.
- Jory M., 1982 - *Restauration et ouverture au public du Tertre Corlieu, commune de Lancieux*. Saint-Herblain, Le Rheu, Rennes : Ouest Aménagement, 42 p.
- Lalla F. [s. d.] - *Le méandre de la Vieille Rivière - Rapport de stage BTS Gestion et Protection de la Nature*. Inédit.
- Lebas J.-F., 1997 - *Concilier protection et fréquentation du Tertre Corlieu*. Rapport de stage : BSTA Gestion et protection de la nature (gestion des espaces naturels), 44 p., annexes.
- Lebas J.-F. [s. d.] - *Concilier protection et fréquentation du Tertre Corlieu (annexe 7)*. Inédit.
- Le Marec A., 1999 - *Le Meinga et ses dunes : un littoral pour tous, ça dépend de chacun*. Rennes : Conseil général d'Ille-et-Vilaine, 52 p.
- Lorella B. [s. d.] - *Orchidées des Sables d'Or / Fréhel*. Inédit.
- Magnanon S., 1992 - Compte-rendu de la sortie botanique du 28 septembre 1991 en baie de la Fresnaye (22) : les ptéridophytes. *E.R.I.C.A.*, **1** : 29-33.
- Magnanon S., 2004 - La conservation du Coléanthe subtile (*Coleanthus subtilis*) : une responsabilité majeure pour la Bretagne. *E.R.I.C.A.*, **18** : 47-56.
- Mugnier L., 1930 - Roses de Bretagne, de Normandie et du Bugey. *Bulletin de la Société botanique de France*, **77** (2) : 160-163.
- Nehou J., 1949 - Les phanérogames adventices dans la région de Saint-Malo. *Le Monde des plantes*, **262** : 56.
- Picquenard C., 1895 - Herborisations dans l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et le Finistère d'octobre 1892 à octobre 1894. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France*, **5** : 37-43.
- Philippon D., 1990 - *Département des Côtes d'Armor : 71 plantes protégées et/ou menacées*. Saint Brieuc : Direction départementale de l'équipement des Côtes d'Armor, 81 p.
- Philippon D., 1991 - *Département des Côtes d'Armor : 76 plantes protégées et/ou menacées. éd. 2*. Saint Brieuc : Direction départementale de l'équipement des Côtes d'Armor, 202 p.
- Philippon D., Prelli R., Poux L., 2006 - *Atlas de la flore des Côtes-d'Armor. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 566 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Poux L., Philippon D., Prelli R., 2005 - Bilan des découvertes intéressantes de l'année 2004. Côtes d'Armor. *E.R.I.C.A.*, **19** : 84-90.
- Prelli R., Philippon D., Poux L., 2007 - Bilan des découvertes intéressantes des années 2005 et 2006. Côtes-d'Armor. *E.R.I.C.A.*, **20** : 92-94.

- Prelli R., Philippon D., Thévenin P., Poligne J.-L., Donguy Y., Charle B., Camberlein G. [s. d.] - *Les Faluns du Quiou*. Inédit.
- Prod'homme J., 1999 - *Etude et aménagement des milieux dunaires d'Ille-et-Vilaine : l'Anse du Verger*. Rennes : Université de Rennes I -Laboratoire d'Ecologie végétale / Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.
- Quéré E., 2010 - *Evaluation de l'intérêt floristique et phytocoenotique de quelques sites remarquables des Côtes-d'Armor. Bilan 2009-2010*. Conseil général des Côtes d'Armor. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 17 p.
- Ripley P.-H., 1990 - National field meetings 1990 : Brittany 26 May-2 June. *British Pteridological Society Bulletin*, **4** (1) : 11-14.
- Roux J., Lahondère C., 1960 - A propos de la végétation chasmophytique des falaises maritimes en Bretagne septentrionale et occidentale. *Naturalia Monspeliensia. Série botanique*, **12** : 53-80.
- SETUR, 2002 - *Diagnostic phytoécologique du "Bois de la Rigourdaine", commune de Plouer-sur-Rance*. Chartres-de-Bretagne : SETUR, 94 p.
- Touffet J., 1985 - *Les tourbières de Bretagne*. Rennes : Université de Rennes. Laboratoire d'écologie végétale, 122 p.

## Résumé

Le territoire du futur Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude couvre une large partie nord-est du département des Côtes-d'Armor. Comprenant un ensemble de communes littorales et intérieures, de paysages diversifiés et d'une grande diversité des habitats naturels et semi-naturels, ce territoire est connu pour abriter un patrimoine naturel de grande valeur et en particulier, des stations de plantes à forte valeur patrimoniale, protégées ou non. Certaines de ces espèces présentent un fort enjeu de conservation à l'échelle départementale, régionale voire nationale.

Ce document actualise le diagnostic réalisé en 2014 (Bougault et al., 2014). Il est motivé par une amélioration de la connaissance dans le périmètre du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude suite à des prospections de terrain réalisées par le personnel du CBN de Brest et son réseau de bénévoles sur ce territoire à enjeu.

A partir des données en sa possession sur la flore sauvage et les milieux naturels, le CBN de Brest a pu mettre en évidence la présence de 46 espèces végétales à forte valeur patrimoniale identifiées sur la commune depuis l'an 2000.

**Mots-clés :** Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, Flore à forte valeur patrimoniale

Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE  
NATIONAL  
DE BREST



web | [www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)

Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole,  
Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne  
et Université de Bretagne Occidentale.

## Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,  
jardin, service éducatif,  
et antenne Bretagne**  
52 allée du Bot  
29 200 BREST  
02 98 41 88 95  
[cbn.brest@cbnbrest.com](mailto:cbn.brest@cbnbrest.com)

**Antenne  
Normandie – Caen**  
21 rue du Moulin au Roy  
14 000 CAEN  
02 31 96 77 56  
[cbn.bassenormandie@cbnbrest.com](mailto:cbn.bassenormandie@cbnbrest.com)

**Antenne  
Pays de la Loire**  
28 bis rue Babonneau  
44 100 NANTES  
02 40 69 70 55  
[cbn.paysdeloire@cbnbrest.com](mailto:cbn.paysdeloire@cbnbrest.com)